

Partenariat énergétique algéro-norvégien
Sonatrach et Equinor
 explorent de nouvelles perspectives **PAGE 6**

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX
 Légendes d'origine algérienne **PAGE 15**



ÉDITO

Air Express Algeria Le cadeau fait à Bruxelles

Par S. Méhalla

Il y a des sanctions qui tombent comme des verdicts techniques et qui sentent pourtant la vieille politique. L'Union européenne, drapée dans sa toge réglementaire, vient d'ajouter Air Express Algeria à sa liste noire aérienne. Motif officiel : sécurité. Formule commode, solennelle, irréfutable en apparence. Qui oserait discuter la sécurité ? Qui prendrait le risque de passer pour l'avocat du laxisme aérien ? Bruxelles connaît trop bien le théâtre des mots. Mais dans cette affaire, le plus grave n'est peut-être pas que l'Union européenne ait joué son jeu, mais que les services nationaux lui aient laissé les cartes à abattre.

Car, enfin, que l'Europe scrute, soupçonne, soupèse et sanctionne, voilà qui ne surprend personne. Son acte est celui des puissances fatiguées qui n'ont pas renoncé à donner des leçons. Elle prétend n'être qu'un arbitre de procédures, mais son sifflet ne sonne jamais dans le vide politique. Avec l'Algérie, pays jaloux de sa souveraineté, État qui refuse de devenir un comptoir docile, partenaire qui filtre ses échanges, surveille ses importations, protège ses marges de décision, la mansuétude européenne n'était pas à attendre. Bruxelles aime les souverainetés décoratives, celles qui se saluent dans les sommets et se dissolvent dans les annexes commerciales. L'Algérie, elle, a le tort immense de ne pas toujours demander la permission d'exister. Il fallait donc prévoir. Il fallait même anticiper avec férocité. Quand on connaît le regard européen, sa froideur administrative et ses arrière-pensées commerciales, on ne présente pas un dossier moyen. On ne se contente pas d'être conforme. On doit être plus impeccable que l'inspecteur lui-même.

Plus précis que la norme. Plus sévère que le juge. Plus européen que l'Europe, non par complexe, mais par intelligence stratégique. Or c'est là que le bât blesse. Si les griefs portent sur la formation des équipages, la traçabilité des dossiers, les plans correctifs, la qualification juridique de certains vols médicaux, alors il ne suffit pas de dénoncer la mauvaise foi de Bruxelles. Il faut aussi regarder froidement notre propre faille. L'orgueil national ne dispense pas de l'excellence administrative. La souveraineté n'est pas une bannière que l'on agite pour masquer les trous d'un dossier. Elle est d'abord une discipline. Elle se prouve dans les procédures, les registres, les contrôles, les audits, les signatures, les contre-signatures, les preuves rangées, disponibles, irréprochables. Bruxelles a tendu la règle comme d'autres tendent un piège. Pourquoi lui avoir offert l'angle d'attaque ? Pourquoi laisser une compagnie algérienne arriver devant l'Europe avec des zones grises, alors que chacun sait que la moindre virgule deviendrait prétexte à sermon ? Pourquoi permettre à une bureaucratie qui n'a jamais digéré les États récalcitrants de se déguiser en gardienne du ciel univers. **S. M.**

Suite en page 16

CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

AIR EXPRESS ALGÉRIE INTERDITE D'ESPACE EUROPÉEN Décision technique ou politique ?

PAGE 5



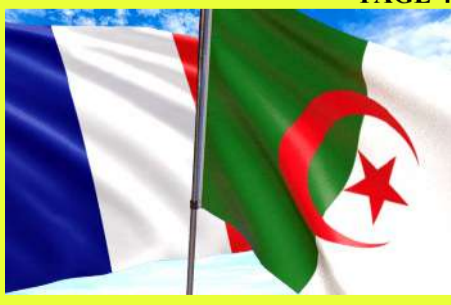
Faute d'explications détaillées sur les manquements reprochés à la compagnie, le débat dépasse désormais le seul cadre technique.

● **Marché des drones : L'Algérie entre dans la course**

Législatives 2026
Début de la campagne électorale
 PAGE 3



Dialogue mémoriel algéro-français
Des dossiers sensibles toujours en suspens
 PAGE 4



Développement durable
Ban Ki-moon salue le rôle pionnier de l'Algérie
 PAGE 16



Législatives
2026

Les véritables enjeux du scrutin

Cette échéance électorale concrétise la souveraineté populaire et s'inscrit dans le cadre de réformes visant à renforcer la représentativité et l'efficacité du Parlement.

A l'ouverture de la campagne pour les élections législatives prévues le 2 juillet, des universitaires et spécialistes du droit public ont mis en avant la portée institutionnelle et constitutionnelle de ce scrutin, qui doit permettre le renouvellement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et la désignation de nouveaux députés pour un mandat de cinq ans. Le doyen de la faculté de droit, le docteur Hamza Khoudri, a souligné que cette échéance constitue une étape politique majeure, en ce qu'elle permet à la fois le renouvellement du Parlement et la continuité du travail législatif de l'État. Intervenant dans l'émission «Invité du matin» sur la Radio nationale, il a rappelé que les députés seront appelés à exercer des missions essentielles : l'élaboration et le vote des lois, le contrôle de l'action gouvernementale à travers les questions parlementaires, ainsi que les mécanismes d'interpellation et d'enquête. Selon lui, le futur Parlement devra également accompagner les réformes économiques et institutionnelles engagées par l'Exécutif, dans un contexte marqué par plusieurs chantiers de modernisation.

LE RÔLE LÉGISLATIF

Le docteur Khoudri a insisté sur la nature constitutionnelle du mandat parlementaire, rappelant que les députés sont avant tout des législateurs et des contrôleurs de l'action publique, et non des gestionnaires de projets locaux. Il a ainsi souligné une confusion récurrente durant les campagnes électorales entre les prérogatives du député et celles des élus locaux, certains candidats ayant tendance à promettre des réalisations de développement relevant en réalité des collectivités locales et de l'Exécutif.



UNE CAMPAGNE ENCADRÉE ET UNE PARTICIPATION ÉLARGIE

S'agissant du déroulement de la campagne électorale, l'universitaire a salué le cadre légal en vigueur ainsi que le rôle de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), notamment dans l'examen des candidatures et la régulation du processus électoral.

Il a également mis en avant la participation d'un grand nombre de partis politiques, y compris certaines formations ayant boycotté des scrutins précédents, estimant que cela reflète une dynamique de retour progressif à la participation politique.

Pour lui, la diversité des listes partisans et indépendantes pourrait contribuer à dynamiser la campagne et à encourager la participation des électeurs.

Le spécialiste a enfin appelé les candidats à respecter les règles éthiques et juridiques encadrant la compétition électo-

rale, notamment le respect des adversaires, le rejet des discours de haine, des fausses informations et des pratiques de diffamation.

Il a insisté sur la nécessité de privilégier l'argumentation et la présentation des programmes comme principaux outils de persuasion des électeurs.

UNE LECTURE JURIDIQUE DU SCRUTIN

Dans une autre intervention, la professeure de droit public Myassa Bellatreche a rappelé que ces élections concernent exclusivement le renouvellement de l'APN et non d'autres institutions parlementaires, soulignant leur importance dans l'expression de la souveraineté populaire.

Elle a détaillé, lors de son passage sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne les différentes étapes du processus électoral, de la convocation du corps

électoral à la clôture de la campagne, conformément à la législation en vigueur. Selon elle, les députés ont pour missions principales le débat et le vote des lois, l'adoption du budget de l'État et le contrôle de l'action gouvernementale, en application des principes constitutionnels.

RÔLE RENFORCÉ DE L'ANIE

La spécialiste a également évoqué les nouvelles prérogatives de l'Anie, désormais chargée non seulement de l'organisation des élections, mais aussi du contrôle des opérations et de la proclamation des résultats définitifs.

Elle a rappelé les nouvelles conditions de candidature, notamment l'âge minimum de 25 ans et les exigences renforcées en matière de composition des listes, avec des quotas pour les femmes, les jeunes et les diplômés. Le mode de scrutin proportionnel à liste ouverte avec vote préférentiel a également été précisé, laissant aux partis la responsabilité du classement des candidats.

UNE PARTICIPATION ÉLARGIE

L'un des éléments marquants de ces législatives est l'intégration des 11 nouvelles wilayas issues du nouveau découpage administratif, permettant une représentation parlementaire élargie et une meilleure prise en compte des réalités locales.

En conclusion, les intervenants ont rappelé que cette échéance électorale constitue une concrétisation des principes de souveraineté populaire, dans un contexte marqué par de nouvelles règles électorales et des réformes institutionnelles visant à renforcer la représentativité et l'efficacité du Parlement.

A. M.

MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE

Le RND affiche ses positions

La campagne pour les élections législatives s'est officiellement engagée avec les premières grandes sorties sur le terrain des partis politiques. À cette occasion, le Rassemblement national démocratique (RND) a donné le coup d'envoi de sa mobilisation électorale depuis la wilaya d'Illizi, lors d'un meeting populaire animé par son secrétaire général Monder Bouden.

En choisissant Illizi pour inaugurer sa campagne, le RND mise sur une forte symbolique liée aux zones frontalières, régulièrement mises en avant dans le discours politique national. Dans son intervention, le secrétaire général du parti a souligné le rôle stratégique de ces régions, qu'il a décrites comme «la première ligne de défense du pays».

Au-delà du message sécuritaire, ce choix traduit aussi une volonté d'ancrage territorial, en direction des régions éloignées des grands centres urbains, souvent perçues comme prioritaires dans les politiques publiques.

À travers ce premier meeting, le RND entend envoyer un signal politique clair : celui d'un parti présent sur le terrain et engagé dans les grands débats nationaux. Le discours a insisté sur la participation du parti à la dynamique politique du pays et son rôle dans l'animation du débat public ces dernières années.

La formation politique met également en avant sa proximité avec les citoyens, en



valorisant le travail de ses structures locales et leur présence sur le terrain.

«ARWAH MAÛNA» : UN SLOGAN DE MOBILISATION ET D'ADHÉSION

Le slogan choisi pour cette campagne, «Arwah maâna» (Venez avec nous), a été au cœur du discours d'ouverture. Présenté comme un appel à l'engagement collectif, il vise à encourager la participation des citoyens au projet politique du parti.

À travers cette formule, le RND cherche à élargir sa base de soutien et à installer une dynamique de mobilisation autour

de ses listes électorales. Sur le plan politique, le parti affiche son soutien aux efforts de moralisation de la vie publique, notamment la lutte contre l'influence de l'argent dans les élections et le renforcement de la transparence du processus électoral.

Mais le RND plaide également pour une meilleure adaptation des mécanismes d'application, afin de garantir davantage d'équité entre les différents candidats et formations en lice.

Sur le volet économique, le parti met en avant une proposition phare : la création d'une agence nationale de sécurité ali-

mentaire à caractère consultatif. L'objectif affiché est de renforcer la coordination entre les acteurs du secteur et d'anticiper les risques liés à l'approvisionnement des produits de base.

Dans un contexte international marqué par les tensions sur les marchés et les chaînes d'approvisionnement, cette proposition est présentée comme une réponse aux enjeux de souveraineté économique.

SOUS LE SIGNE DE L'AMBITION

Le secrétaire général du RND a également tenu à saluer les militants et cadres du parti, appelés à jouer un rôle central dans la campagne sur le terrain. Il a exprimé la confiance de la direction dans leur capacité à porter le message du parti auprès des électeurs. Au-delà de cette première sortie, le RND affiche clairement son ambition de renforcer sa position sur l'échiquier politique national à l'issue de ces législatives.

Ce lancement depuis Illizi marque ainsi l'entrée progressive de la campagne dans sa phase active. Entre mobilisation sur le terrain, messages politiques ciblés et propositions économiques, les formations en lice cherchent, désormais, à convaincre un électeur appelé à arbitrer les équilibres de la future Assemblée populaire nationale.

R. N.

**Législatives
2026**

DÉBUT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE La course à l'APN lancée

Près de 11 000 candidats sont en lice pour briguer les 462 sièges de l'Assemblée populaire nationale (APN), face à un corps électoral d'environ 23 millions d'électeurs.

La campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet a débuté dans un contexte marqué à la fois par de fortes attentes politiques et par des interrogations persistantes sur la participation citoyenne. Ces élections mobilisent des dizaines de partis politiques, dont huit formations majeures. Selon l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), 10 696 candidats sont officiellement en compétition, répartis sur 854 listes électorales en Algérie et à l'étranger. Parmi elles, 710 listes émanent de partis politiques et d'alliances, tandis que 144 listes sont portées par des candidats indépendants. Cette architecture électorale reflète une dualité entre une représentation partisane structurée, soutenue par 34 partis et deux coalitions, et une dynamique indépendante de plus en plus visible, notamment dans certaines circonscriptions.

PROGRAMMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

La campagne est marquée par une forte mise en avant des programmes économiques et sociaux. À Alger, plusieurs figures de la majorité présidentielle, dont les dirigeants du Front de libération nationale (FLN), du Rassemblement national démocratique (RND) et du Mouvement El Bina, ont présenté leurs priorités pour les trois semaines de campagne officielle. Ces partis, rejoints par le Front El-Moustak-



bal, forment le principal bloc ayant dominé la précédente législature (2021-2026) et entendent capitaliser sur leurs acquis institutionnels et économiques.

Du côté de l'opposition, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), principale formation islamiste représentée dans le Parlement sortant, a présenté un programme centré sur la justice sociale, la protection du pouvoir d'achat et le renforcement des mécanismes de solidarité. Son président, Abdelali Hassani Cherif, a insisté sur une «vision globale fondée sur la confiance, la souveraineté et le développement écono-

mique». Le MSP, seul parti d'opposition présent dans la précédente Assemblée après le boycott de plusieurs formations en 2021, affronte cette fois une opposition élargie, avec le retour du Front des forces socialistes (FFS), du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et du Parti des travailleurs.

EXCLUSIONS ET TENSIONS

La campagne est également marquée par une controverse liée au rejet de plusieurs milliers de candidatures, toutes tendances confondues, en raison de soup-

çons liés à la probité. L'Anie a appliqué les dispositions de l'article 200 de la loi électorale, qui exige notamment l'absence de liens avec des réseaux d'affaires suspects ou susceptibles d'influencer le vote. Ces rejets ont suscité de vives critiques dans les rangs de l'opposition, qui dénonce un manque de transparence et réclame des preuves concrètes. Les recours introduits devant les juridictions administratives ont, pour la plupart, été rejetés, alimentant un débat sur l'équilibre entre la moralisation de la vie publique et le respect des garanties procédurales.

ACCOMPAGNER LE PROCESSUS ÉLECTORAL

Dans ce contexte, le ministère de la Défense nationale, à travers la revue El Djeïch, a réaffirmé le rôle des institutions sécuritaires dans l'accompagnement du processus électoral. L'Armée nationale populaire y souligne sa mission de garantir la sécurité du scrutin et d'assurer un climat de sérénité propice à l'exercice du droit de vote.

La revue insiste également sur la dimension stratégique de cette échéance, présentée comme une étape importante dans la consolidation de l'État de droit et la poursuite du développement national. Elle met aussi en avant la résilience de l'Algérie face aux tensions géopolitiques internationales et aux défis régionaux.

Assia M.

MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PAIX

Un discours centré sur la souveraineté

À l'ouverture officielle de la campagne pour les élections législatives du 2 juillet prochain, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a affiché les ambitions de son parti en présentant un programme articulé autour de trois axes majeurs : la restauration de la confiance, la consolidation de la souveraineté nationale et la relance du développement.

Lors d'une conférence de presse organisée, hier, au siège national du parti à Alger, le dirigeant du MSP a annoncé que sa formation participera au scrutin avec des listes composées de candidats «compétents et crédibles», capables, selon lui, de répondre aux préoccupations des citoyens. Ces listes accordent également une place importante aux jeunes et aux femmes, a-t-il souligné. Abdelali Hassani Cherif a affirmé que le MSP présentera des candidats issus de différents horizons, notamment des cadres, des universitaires et des experts. Selon lui, ces profils incarnent l'ambition du mouvement de contribuer à une représentation parlementaire efficace et proche des attentes de la population.

Dans un contexte national et international qu'il a qualifié de «sensible et complexe», le président du MSP a estimé que les partis politiques et les candidats sont appelés à proposer des solutions concrètes pour préserver la stabilité du pays et renforcer sa résilience face aux défis actuels.

Placée sous le slogan

«Confiance», la campagne électorale du MSP entend répondre à ce que le parti considère comme l'un des principaux enjeux de l'heure : le renforcement du lien entre les citoyens et les institutions.

«Nous voulons reconstruire la confiance entre le citoyen et ses institutions, entre le citoyen et ses représentants, ainsi qu'entre



les différentes composantes de l'État», a déclaré le président du mouvement. Selon lui, cette confiance doit constituer le socle d'une nouvelle dynamique politique fondée sur la bonne gouvernance, la justice, la lutte contre la corruption, la défense des libertés et une plus grande implication du citoyen dans l'élaboration des politiques publiques.

Le deuxième pilier du programme électoral du MSP concerne la souveraineté nationale, abordée dans une conception globale. Abdelali Hassani Cherif a plaidé pour le renforcement des institutions de l'État, qu'il considère comme un préalable à la consolidation de la souveraineté politique. Il a également insisté sur la nécessité de développer une économie productive capable de valoriser les richesses nationales et de réduire les vulnérabilités stratégiques du pays. À ce titre, il a évoqué plusieurs dimensions de la sécurité nationale, notamment les enjeux énergétiques, ali-

mentaires, hydriques et cybernétiques.

Le responsable politique a, par ailleurs, mis en avant l'importance de la cohésion sociale, estimant que la préservation de l'identité nationale et des valeurs de la société algérienne constitue un rempart essentiel contre les menaces susceptibles d'affecter l'unité du pays.

UN CAPITAL POLITIQUE NATIONAL

Le troisième axe du projet porté par le MSP vise à faire de l'Algérie un «pays émergent» s'appuyant sur ses ressources, ses compétences et son potentiel humain. Le président du parti a affirmé que son programme électoral est le fruit d'une expérience politique accumulée au fil des différentes échéances électorales auxquelles le mouvement a participé depuis sa création.

Rappelant la présence historique du MSP dans les institutions élues, les deux chambres du Parlement et plusieurs gouvernements successifs, Abdelali Hassani

Cherif a présenté cette expérience comme un «capital politique national» fondé sur la culture de l'État et la priorité accordée aux intérêts du pays.

Par ailleurs, le président du MSP a appelé les militants et les animateurs de la campagne à adopter un discours inspiré du patrimoine culturel, éducatif et moral de la société algérienne.

Au-delà de la compétition électorale et du nombre de sièges à décrocher, il a insisté sur la mission principale de son parti : contribuer au renforcement de la confiance, à la préservation de la souveraineté nationale et à l'impulsion d'un nouveau cycle de développement.

À travers cette démarche, le MSP entend se positionner comme un acteur politique plaidant pour une large participation citoyenne et pour un Parlement plus représentatif, dans la perspective d'accompagner les transformations économiques, sociales et institutionnelles du pays.

LE NUMÉRIQUE MIS EN AVANT

Au-delà des activités de terrain traditionnelles, le MSP mise de plus en plus sur les outils numériques pour toucher un électeur connecté, notamment les jeunes.

Dans cette perspective, Ahmed Sadouk, vice-président du MSP, a mis en avant, dans une déclaration à la presse, le lancement d'un portail électronique spécialement consacré aux élections, ainsi que le déploiement de l'identité visuelle de la campagne et des différents supports de communication. «Nous avons préparé l'ensemble des affiches, des supports graphiques et de communication, tout en travaillant à la programmation des porte-parole qui interviendront aussi bien dans les médias publics que privés», a-t-il expliqué.

I. Khermane

DIALOGUE MÉMORIEL ALGÉRO-FRANÇAIS

Des dossiers sensibles toujours en suspens

La restitution des archives, le sort des disparus et les conséquences des essais nucléaires au Sahara continuent de constituer les principaux points de blocage entre les deux pays, malgré la relance annoncée de la commission mixte d'historiens.

Si la gestion des Obligations de quitter le territoire français (OQTF), la délivrance des laissez-passer consulaires ainsi que le rapatriement des biens mal acquis et des personnalités impliquées dans des affaires de corruption ont trouvé un point d'accord récemment lors des entrevues successives entre les ministres français Darmanin et Nunes, la restitution des archives et la question des disparus de la guerre d'indépendance restent des points de friction structurels qui nécessitent des avancées concrètes.

Ces dernières semaines, le dialogue semble se rétablir après plusieurs années de tensions. Pilotés en partie par une commission mixte d'historiens, ces dossiers s'articulent autour de questions non résolues telles que les excuses officielles, la restitution d'archives et d'objets symboliques, la gestion des disparus et les réparations liées aux essais nucléaires au Sahara.

DES DIVERGENCES DE FOND PERSISTANTES

L'Algérie réclame régulièrement une reconnaissance officielle et des excuses formelles pour les crimes coloniaux, tandis que la France privilégie une approche de réconciliation mémorielle sans acte de contrition institutionnelle.

L'accès aux archives de la guerre d'Algérie conservées en France fait l'objet de concertations. L'Algérie demande la restitution de documents historiques cruciaux liés à la période coloniale. La question de la décontamination des sites des anciens essais nucléaires dans le Sahara algérien et de l'indemnisation des victimes des radiations demeure une revendication majeure.

LE SORT DES DISPARUS AU CŒUR DES REVENDICATIONS

Le sort des milliers d'Algériens disparus pendant le conflit, ainsi que le rapatriement des restes des martyrs, sont des dossiers suivis de près. Ces questions, qui devront en principe être débattues lors des réunions de la commission mixte d'historiens, n'ont pas encore suffisamment avan-



cé. La reprise prochaine des travaux de la commission mixte d'historiens, actée sans délai en mai dernier à la suite d'un accord entre les présidents Tebboune et Macron, et gelée à l'automne 2024, doit reprendre au plus vite pour solder un passé encore douloureux.

Les principaux dossiers au programme de ces nouvelles sessions incluent l'accès et la numérisation des archives de la période coloniale, la question des restitutions de biens historiques, ainsi que l'élaboration d'une chronologie commune et de programmes d'échanges.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE AFFICHÉE

Ces travaux, qui s'inscrivent dans un contexte de réchauffement et de relance du dialogue diplomatique entre Alger et Paris, doivent suivre l'évolution des relations bilatérales. L'ambassadeur de France à Alger, Stéphane Romatet, a confirmé, en mai dernier, lors de son retour à Alger, que la commission mixte d'historiens franco-

algériens «se réunira de nouveau dans les semaines à venir». La question des archives, celle des restitutions et les programmes d'échanges scientifiques figurent à l'ordre du jour. «C'est vraiment l'ambition du président Macron depuis toujours, depuis le début de son mandat, cette démarche qu'il a voulu instaurer avec l'Algérie, une démarche de mémoire qui consiste aussi à regarder la vérité de l'histoire dans ce qu'elle a de plus difficile et de plus tragique», a déclaré l'ambassadeur.

Et de poursuivre : «C'était le sens de la commémoration de Sétif le 8 mai, il y a exactement une semaine. Les deux présidents ont aussi décidé que la commission mixte des historiens reprendrait sans délai ses travaux pour qu'ensemble nous avançons sur ce chantier de la mémoire, si important pour l'Algérie.»

La commission, coprésidée côté algérien par Mohamed Lahcen Zighidi et côté français par l'historien Benjamin Stora, avait été lancée en août 2022 lors de la visite d'État d'Emmanuel Macron à Alger. Trois

axes lui avaient été assignés à l'origine : l'accès réciproque aux archives de la période coloniale et de la guerre d'indépendance, la restitution de biens symboliques et de restes humains conservés en France, et la circulation des chercheurs des deux rives.

UNE OUVERTURE DES ARCHIVES ENCORE INCOMPLÈTE

«Cela fait évidemment partie des travaux de la commission, notamment l'accès aux archives, la numérisation, les programmes d'échange entre historiens et scientifiques, mais aussi la question des restitutions. Tout ceci est à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission mixte d'historiens, que nous souhaitons voir se tenir dans les prochains jours ou semaines», a indiqué Romatet. Il faut dire que la «vérité de l'histoire dans ce qu'elle a de plus difficile et de plus tragique», selon les propos de Romatet, prolonge le discours de Macron depuis 2017 et reprend des extraits du rapport de Benjamin Stora, qui plaçait la reconnaissance des massacres du 8 mai 1945 parmi les gestes attendus côté français.

Restent les sujets sensibles : la restitution des crânes des résistants algériens conservés au Musée de l'homme, déjà partiellement réalisée en juillet 2020 avec 24 restes humains rapatriés, demeure inachevée. Les archives militaires, ouvertes à 75% par les décrets de 2021 et 2023, comportent encore des zones classifiées sur la période 1954-1962. La question des essais nucléaires français au Sahara, des disparus de la bataille d'Alger et des biens spoliés n'a, pour l'instant, fait l'objet d'aucune avancée publique.

Pour l'historien, l'ouverture des archives françaises a progressé depuis plusieurs années, «permettant la réalisation de nombreuses recherches sur la guerre d'Algérie, la torture ou encore les disparitions». Il a, toutefois, souligné que «certains dossiers sensibles restent difficilement accessibles», notamment ceux liés aux essais nucléaires français et à certaines opérations militaires menées durant la guerre.

H. Adryen

SERVICES CONSULAIRES EN EUROPE DU NORD

Alger enclenche une nouvelle phase de modernisation

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a présidé, hier, au siège de l'ambassade d'Algérie à Bruxelles, une réunion de travail et de coordination avec les chefs des postes consulaires de la région de l'Europe du Nord, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue au Royaume de Belgique, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la poursuite des rencontres périodiques et d'orientation que tient le secrétaire d'Etat

avec les chefs des missions et postes consulaires à l'étranger, conformément aux instructions des hautes autorités du pays visant à améliorer la qualité des prestations fournies aux membres de la diaspora, et à renforcer les mécanismes de prise en charge de leurs préoccupations et de réponse à leurs attentes, précise le communiqué.

La réunion a été consacrée à l'examen du bilan de l'activité consulaire et à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes et projets visant à moderniser le service

consulaire, notamment à travers la généralisation de la numérisation, la simplification des procédures administratives et l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des citoyens, ajoute la même source.

Cette rencontre a aussi permis d'évaluer le niveau d'exécution des mesures prises au profit de la communauté nationale résidant dans les pays d'Europe du Nord, notamment en ce qui concerne le renforcement du travail de proximité, l'intensification des initiatives de communication et le développement des mécanismes

d'écoute et d'accompagnement, de manière à contribuer à la consolidation des liens entre les membres de la communauté et leur mère patrie, ainsi qu'à renforcer leur contribution aux différents processus de développement national.

Il a également été question d'évoquer les préparatifs en cours pour la saison estivale, Chaïb ayant donné des instructions sur la nécessité de renforcer les dispositifs d'information et d'orientation au profit des membres de la communauté nationale et de coordonner avec

les différents intervenants afin de garantir les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement lors de leurs déplacements vers le pays, a-t-on ajouté de même source.

Au terme de la rencontre, Sofiane Chaïb a tenu à saluer les efforts consentis par les chefs et les agents des postes consulaires, les appelant à «poursuivre leur travail avec responsabilité et dévouement, afin de garantir un meilleur service à la diaspora et de concrétiser les directives des hautes autorités du pays en la matière».

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AIR EXPRESS ALGÉRIE INTERDITE D'ESPACE EUROPÉEN

Décision technique ou politique ?

Faute d'explications détaillées sur les manquements reprochés à la compagnie, le débat dépasse désormais le seul cadre technique.

Décidément, l'essor de l'Algérie semble déranger. La Commission européenne a publié, hier, la 48e mise à jour de sa liste de sécurité aérienne, un dispositif recensant les compagnies aériennes interdites ou soumises à des restrictions dans l'espace européen pour non-conformité aux normes internationales de sécurité.

Parmi les évolutions annoncées, figure l'inscription de la compagnie Air Express Algérie, désormais interdite d'exploitation au sein de l'Union européenne. Une décision motivée, selon Bruxelles, par de «graves manquements en matière de sécurité» constatés à la suite d'évaluations menées par des experts européens de l'aviation civile, qui auraient mis en évidence des insuffisances dans le respect des standards internationaux.

Dans le même temps, l'Union européenne a retiré toutes les compagnies certifiées au Kirghizistan de cette liste, saluant les progrès réalisés par ce pays en matière de supervision de la sécurité aérienne.

L'inscription d'Air Express Algérie sur la liste noire aérienne de l'Union européenne suscite de nombreuses interrogations en Algérie. Présentée par Bruxelles comme une mesure strictement technique liée à la sécurité aérienne, cette décision intervient dans un contexte où les relations entre l'Algérie et certaines institutions européennes connaissent régulièrement des tensions. De quoi alimenter les débats sur la véritable portée de cette sanction.



UNE COMPAGNIE CERTIFIÉE AUX STANDARDS INTERNATIONAUX

Basée à Hassi Messaoud, Air Express Algérie est spécialisée dans le transport du personnel des sites pétroliers, les évacuations sanitaires, le transport de personnalités ainsi que le fret léger.

Depuis sa création en 2002, la compagnie affirme opérer conformément aux standards de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ainsi qu'aux référentiels de l'industrie pétrolière internationale, notamment ceux de l'OGP (International Association of Oil & Gas Producers).

En 2014, elle avait obtenu une approbation de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA), un agrément attestant alors de la conformité de certaines de ses activités de maintenance aux exigences européennes. Une reconnaissance qui rend aujourd'hui la décision de Bruxelles d'autant plus surprenante pour de nombreux

observateurs.

LE FLOU AUTOUR DES MANQUEMENTS RELEVÉS

Si la Commission européenne évoque l'existence de déficiences importantes dans le respect des normes de sécurité, elle n'a pas détaillé publiquement la nature exacte des insuffisances ayant conduit à cette interdiction.

Cette absence de précisions nourrit les interrogations, notamment en Algérie, où certains acteurs du secteur estiment qu'une plus grande transparence aurait permis de mieux comprendre les motifs de cette décision.

L'Exécutif européen rappelle, toutefois, que la liste de sécurité aérienne est élaborée sur la base d'expertises techniques indépendantes, après consultation des autorités aéronautiques des États membres et en coordination avec l'Agence européenne de la sécurité aérienne.

UN IMPACT SUR L'IMAGE DU TRANSPORT AÉRIEN NATIONAL

Au-delà du cas particulier d'Air Express Algérie, cette décision relance le débat récurrent sur la frontière entre exigences techniques et perception politique dans les mécanismes de régulation internationale.

Elle intervient alors que l'Algérie poursuit ses efforts de modernisation de ses infrastructures de transport et de renforcement de ses dispositifs de contrôle et de supervision aérienne. L'inscription d'un opérateur algérien sur la liste noire européenne risque ainsi d'affecter l'image du secteur aérien national auprès de certains partenaires internationaux, même si la mesure ne concerne qu'une seule compagnie et non l'ensemble du transport aérien algérien.

La question demeure posée : cette décision relève-t-elle exclusivement de considérations techniques ou traduit-elle également un message adressé aux autorités de régulation concernées ?

Officiellement, Bruxelles rejette toute motivation politique et insiste sur le caractère exclusivement sécuritaire de ses évaluations. Mais comme souvent dans les mécanismes internationaux de régulation, les conséquences dépassent largement le cadre technique.

Une inscription sur la liste noire européenne entraîne inévitablement des répercussions économiques, commerciales et réputationnelles pour les compagnies visées et, plus largement, pour leurs pays d'origine. Pour Alger, l'enjeu dépasse donc le seul cas d'Air Express Algérie. Il touche à la crédibilité du système national de supervision aérienne et à la confiance accordée par les partenaires internationaux au secteur du transport aérien algérien.

Smail ROUHA

MARCHÉ DES DRONES

L'Algérie entre dans la course

Dans un contexte de compétition mondiale autour des technologies de drones, l'Algérie amorce la structuration de son écosystème national à travers une première accréditation de formation, étape clé vers la consolidation d'une filière stratégique.

L'Algérie franchit un cap important dans la structuration de son écosystème technologique lié aux drones, en délivrant sa première accréditation nationale de formation des opérateurs de drones des catégories 1 et 2 à l'entreprise EPE CRTI SKY-TEC Engineering SPA, filiale du Centre de recherche en technologies industrielles.

Par cette accréditation, l'Algérie rejoint une liste croissante de pays africains investissant dans les compétences, la certification et l'innovation en matière de drones. Une décision qui marque le passage d'une logique d'usage à une logique de formation et de régulation.

Au-delà de l'aspect administratif, cette accréditation traduit une volonté claire : constituer un vivier national de compétences capables d'accompagner l'essor rapide des usages des drones dans les secteurs économiques et publics.

Elle permet désormais la mise en place de programmes de formation structurés destinés aux entreprises, administrations, organismes publics et particuliers.

Selon Business Insider Africa, cette évolution place l'Algérie dans le sillage d'un mouvement continental où plusieurs pays ne se contentent plus d'importer des tech-



nologies, mais investissent dans la formation, la certification et l'encadrement réglementaire. Une étape jugée essentielle pour transformer un outil technologique en véritable levier économique.

LE DRONE, UN OUTIL STRATÉGIQUE

Le drone n'est plus un simple équipement de prise de vue. Il s'impose progressivement comme un outil opérationnel dans des secteurs stratégiques : agriculture de précision, exploitation minière, surveillance des infrastructures, logistique, suivi environnemental ou encore gestion des situations d'urgence.

Dans ce contexte, la disponibilité de compétences locales devient un enjeu central de souveraineté technologique et d'efficacité opérationnelle.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Kamel Baddari, cette accréditation s'inscrit dans une dynamique de valorisation des compétences nationales et d'accompagnement des mutations technologiques.

Elle illustre le renforcement du lien entre recherche scientifique, innovation et besoins économiques.

Au-delà de la formation, l'enjeu est aussi structurel. En s'appuyant sur une entité issue d'un centre de recherche public, SKYTEC Engineering SPA s'inscrit dans une logique d'intégration entre savoir scientifique et application industrielle. Cette approche pourrait favoriser l'émergence d'un écosystème complet allant de la formation des pilotes à l'analyse des données, en passant par la maintenance et le développement de solutions technologiques adaptées.

DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES

Sur le plan économique, les perspectives sont significatives. Dans l'agriculture, les drones permettent un suivi précis des cultures et des ressources hydriques. Dans les mines, ils facilitent la surveillance et réduisent les risques humains. Dans les infrastructures, ils offrent des capacités d'inspection rapides et moins coûteuses.

Autant d'usages qui pourraient accélérer la modernisation de secteurs clés de l'économie nationale.

Cette dynamique nécessite, toutefois, un encadrement rigoureux. La formation certifiée des opérateurs constitue une condition indispensable pour garantir la sécurité des

opérations, la conformité réglementaire et la professionnalisation d'un marché appelé à se structurer rapidement.

En rejoignant des pays comme l'Afrique du Sud, le Rwanda ou le Nigeria, déjà engagés dans la structuration de leurs filières drones, l'Algérie s'inscrit dans une tendance africaine plus large.

Ces pays ont démontré que l'encadrement des compétences est un préalable essentiel à l'intégration durable de cette technologie dans l'économie réelle.

VERS UNE FILIÈRE DRONES STRUCTURÉE EN ALGÉRIE

Mais l'intérêt du cas algérien réside surtout dans sa temporalité et son potentiel d'extension. Avec une vaste superficie et des besoins croissants en suivi territorial, l'Algérie dispose d'un terrain propice à l'intégration des drones dans les politiques publiques et les activités économiques.

À terme, cette accréditation pourrait constituer le point de départ d'une filière plus large, intégrant formation, services, recherche appliquée et innovation. Une évolution qui transformerait progressivement le drone en véritable outil industriel et stratégique.

En posant les bases d'un cadre de formation structuré, l'Algérie amorce une transition discrète mais significative : celle du passage de l'expérimentation technologique à la construction d'une filière organisée, capable de soutenir les ambitions de modernisation économique et numérique du pays.

S. R.

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-NORVEGIEN

Sonatrach et Equinor explorent de nouvelles perspectives

Alger et Equinor affichent leur volonté commune de consolider un partenariat déjà solide tout en l'adaptant aux nouveaux défis du secteur énergétique mondial.

L'Algérie poursuit sa stratégie de renforcement de ses partenariats énergétiques avec les grands groupes internationaux. Dans ce cadre, le ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier, à Alger, la vice-présidente exécutive pour l'Afrique du groupe énergétique norvégien Equinor, Nina Birgitte Koch, pour une réunion consacrée à l'évaluation de la coopération existante avec Sonatrach et à l'examen des perspectives de son développement.

Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la volonté de l'Algérie de consolider sa place sur le marché énergétique international tout en accélérant la modernisation de son industrie pétrolière et gazière. Les discussions ont permis de faire le point sur les projets menés conjointement par Sonatrach et Equinor, notamment dans les sites d'In Salah et d'In Amenas, considérés comme des références dans la coopération énergétique entre l'Algérie et la Norvège.

Les deux parties ont salué les résultats enregistrés dans le cadre de ces partenariats, qui ont contribué au développement de l'exploration et de la production d'hydrocarbures en Algérie. Elles ont également examiné les opportunités d'investissement susceptibles d'élargir la coopération entre les deux groupes dans les années à venir.

LES NOUVELLES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Au-delà des activités classiques liées à l'exploration et à la production de pétrole et de gaz, les échanges ont porté sur plusieurs domaines stratégiques appelés à occuper une place croissante dans l'industrie énergétique mondiale. Les responsables ont notamment évoqué les possibi-



tés de coopération dans le développement des champs pétroliers et gaziers, la pétrochimie, ainsi que les technologies destinées à réduire l'impact environnemental des activités énergétiques.

La question de la réduction des émissions de méthane et de carbone a occupé une place importante dans les discussions. Les deux parties ont également abordé les perspectives liées aux projets de captage et de stockage du carbone (CCS), considérés aujourd'hui comme des solutions essentielles pour accompagner la transition énergétique et répondre aux exigences internationales en matière de lutte contre le changement climatique.

Cette orientation traduit l'évolution des

priorités du secteur énergétique, qui cherche, désormais, à concilier développement de la production et respect des engagements environnementaux. Pour l'Algérie, il s'agit également d'intégrer davantage les technologies innovantes capables d'améliorer la performance de l'industrie tout en réduisant son empreinte carbone.

LE CLIMAT DES AFFAIRES MIS EN AVANT

Au cours de la rencontre, Mohamed Arkab a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre l'amélioration du climat des affaires et à renforcer l'attractivité du secteur des hydrocarbures. Le ministre a mis en avant les avantages

offerts par la législation algérienne, notamment la loi sur les hydrocarbures, qui vise à garantir davantage de transparence, de stabilité juridique et d'incitations à l'investissement. Il a également souligné l'importance accordée par l'Algérie à la recherche, à la formation et au transfert de technologies, considérés comme des leviers indispensables pour accompagner les mutations du secteur énergétique. Dans cette perspective, les partenariats avec les groupes internationaux sont appelés à jouer un rôle croissant dans le développement des compétences et l'introduction de solutions technologiques avancées.

De son côté, Nina Birgitte Koch a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations entretenues avec Sonatrach. La responsable d'Equinor a réaffirmé la volonté du groupe norvégien de renforcer sa présence en Algérie et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération, notamment dans les domaines de l'exploitation optimale des ressources énergétiques et de la réduction des émissions polluantes.

Elle a également salué le rôle de l'Algérie sur le marché énergétique international, soulignant son statut de partenaire fiable et d'acteur majeur dans l'approvisionnement des marchés régionaux et internationaux.

À travers cette rencontre, Alger et Equinor affichent leur volonté commune de consolider un partenariat déjà solide tout en l'adaptant aux nouveaux défis du secteur énergétique mondial. Entre développement des hydrocarbures, innovation technologique et transition environnementale, les deux partenaires semblent déterminés à ouvrir un nouveau chapitre de leur coopération, fondé sur des intérêts mutuels et une vision partagée de l'avenir de l'énergie.

R. N.

ALGERIA RAIL EXPO 2026

Ouverture de la 2^e édition à Oran

La 2^e édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires (Algeria Rail Expo 2026) s'est ouverte hier au Centre des conventions Mohamed- Benahmed d'Oran, avec la participation de 40 exposants nationaux et étrangers.

L'événement, qui se tient sur quatre jours, a été inauguré par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi. Placée sous le patronage du ministre de tutelle, cette manifestation réunit des entreprises publiques et privées, dont la SNTF, Cosider et GICA, ainsi que des opérateurs étrangers issus de 7 pays, parmi lesquels l'Autriche, l'Allemagne, la Chine, l'Italie et l'Égypte.

Le Salon ambitionne de s'imposer comme une plateforme de référence entre l'Afrique et l'Europe pour la promotion des investissements, les partenariats industriels et l'échange d'expertises dans le domaine ferroviaire.

L'événement couvre l'ensemble de l'écosystème du secteur, allant des infrastructures lourdes au matériel roulant, en passant par les systèmes de signalisation, la logistique, la numérisation et les solutions de «chemins de fer intelligents».

Un cycle de conférences accompagne cette édition, abordant des thèmes liés à la modernisation du réseau, au financement des projets et au rôle stratégique du rail dans la logistique et la valorisation des ressources.

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-GHARDAÏA-EL MENIA

Le projet lancé en septembre prochain

Le chantier de la nouvelle ligne ferroviaire reliant les wilayas de Laghouat, Ghardaïa et El Menia, sur un tracé d'environ 500 km, devrait entrer en phase de réalisation dès le mois de septembre prochain. L'annonce a été faite mardi par Bachir Mokrani, chargé de la Direction des transports guidés et du transport ferroviaire au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, en marge de la deuxième édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, Algeria Rail Expo 2026, organisé au Centre des conférences Mohamed- Benahmed à Oran.

UN AXE STRATÉGIQUE VERS LE SUD

Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale de développement et de modernisation du réseau ferroviaire, avec une ambition claire : renforcer la connectivité vers le sud du pays et consolider l'axe Alger-Tamanrasset,

considéré comme structurant pour le développement économique et territorial. Selon le responsable, certaines sections de cet axe sont déjà opérationnelles, tandis que le tronçon Laghouat-Ghardaïa-El Menia constitue l'une des étapes majeures de cette extension.

ÉTUDES FINALISÉES ET EXPERTISE NATIONALE MOBILISÉE

Mokrani a précisé que les études techniques du projet ont été entièrement achevées, avec un taux de réalisation de 100%, confiées à des bureaux d'études nationaux. La réalisation du chantier sera également assurée par des entreprises algériennes, mobilisant des compétences et une main-d'œuvre locales, ce qui traduit une volonté affirmée de renforcer les capacités nationales dans le domaine des infrastructures ferroviaires.

Cette approche vise non seulement à accélérer la mise

en œuvre du projet, mais aussi à favoriser le transfert de savoir-faire et la montée en compétence des acteurs locaux dans un secteur stratégique.

UN DÉLAI DE 24 MOIS

Le délai contractuel de réalisation est fixé à 24 mois. Toutefois, les autorités de tutelle entendent réduire ce calendrier autant que possible. Le ministère, en coordination avec le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base ainsi qu'avec l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), prévoit un suivi rapproché afin d'accélérer le rythme des travaux et d'assurer une mise en service dans les meilleurs délais.

ALGERIA RAIL EXPO 2026, VITRINE DU SECTEUR

L'annonce a été faite dans le cadre du salon Algeria Rail

Expo 2026, qui réunit près de 40 exposants nationaux et étrangers.

Plusieurs entreprises publiques et privées algériennes y participent, notamment la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Cosider et le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA).

L'événement accueille également des exposants internationaux venus de 7 pays, dont l'Autriche, l'Allemagne, la Chine, l'Italie et l'Égypte, illustrant l'intérêt croissant pour le marché ferroviaire algérien et les perspectives de coopération dans les infrastructures de transport.

À travers ce projet d'envergure, les autorités entendent franchir une nouvelle étape dans la modernisation du réseau ferroviaire national et renforcer l'intégration des régions du Sud au reste du territoire, tout en s'appuyant sur les compétences locales et les partenariats internationaux.

INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

L'offensive allemande

Dans le cadre du Programme de développement des marchés pour les PME, une mission économique allemande sera organisée en Algérie, à la fin du mois, afin d'identifier de nouvelles opportunités dans l'industrie automobile et la sous-traitance.

L'Algérie s'apprête à accueillir, du 28 juin au 3 juillet 2026, une délégation d'entreprises allemandes issues du secteur automobile et de la sous-traitance. Cette mission de prospection s'inscrit dans le cadre du Programme de développement des marchés pour les PME, une initiative visant à faciliter l'internationalisation des entreprises et à renforcer les partenariats économiques entre les deux pays, précise la Chambre algéro-allemande d'industrie et de commerce. Organisé par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie), en coopération avec l'enviacon international, et mandaté par le Ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie (BMWE), ce déplacement témoigne de l'intérêt croissant des industriels allemands pour le marché algérien, en pleine transformation.

UN SECTEUR AUTOMOBILE EN MUTATION

Cette initiative intervient dans un contexte marqué par la volonté des autorités algériennes de structurer et développer une véritable industrie automobile locale. L'objectif est clair : réduire la dépendance aux importations, renforcer les capacités de production nationale et favoriser l'émergence d'un tissu de sous-traitance performant. La stratégie industrielle du pays mise notamment sur l'intégration locale, le transfert de technologies et l'attraction de partenaires étrangers capables de contribuer au développement de chaînes de valeur complètes. Le secteur automobile est ainsi identifié comme un levier stratégique de diversification économique.



DES RENCONTRES B2B AU CŒUR DE LA MISSION

Durant leur séjour en Algérie, les entreprises allemandes participeront à un programme intensif de rencontres B2B avec des acteurs locaux.

Ces échanges permettront d'explorer des opportunités concrètes de partenariat, d'investissement et de coopération industrielle. Une conférence réunissant des entreprises allemandes ainsi que des opérateurs économiques algériens sera également organisée à Alger.

Elle servira de plateforme d'échanges sur les perspectives du marché, les besoins industriels locaux et les conditions d'investis-

tissement dans le secteur automobile.

UN TRAVAIL PRÉPARATOIRE EN AMONT DE LA MISSION

En préparation de cette visite, un webinaire intitulé « Industrie automobile en Algérie » s'est tenu le 2 juin 2026, organisé par l'AHK Algérie en coopération avec l'enviacon international, dans le cadre du Programme allemand de développement des marchés (MEP). Cette session a permis aux entreprises allemandes participantes de mieux comprendre les spécificités du marché algérien, notamment son cadre réglementaire, les dynamiques industrielles en cours ainsi que les perspectives de croissance du secteur automobile. Plus-

ieurs intervenants ont pris part à cet échange, apportant des analyses complémentaires sur les enjeux juridiques, économiques et stratégiques du marché. Parmi eux figuraient des représentants de l'AHK Algérie, d'enviacon international, ainsi que de Germany Trade & Invest (GTAI), l'agence allemande de promotion économique et d'investissement.

UNE CONFÉRENCE STRATÉGIQUE À ALGER

Point d'orgue de cette dynamique, une conférence intitulée « Industrie automobile en Algérie : intégration industrielle et perspectives stratégiques » se tiendra le 29 juin 2026 à l'Hôtel Hyatt Regency Alger.

Cet événement réunira décideurs, industriels et experts des deux pays afin d'approfondir les discussions autour de l'intégration industrielle, du développement de la sous-traitance locale et des opportunités de coopération à long terme.

L'objectif affiché est de favoriser la création de partenariats structurants, capables d'accompagner la montée en compétence de la filière automobile en Algérie et d'encourager une intégration plus forte dans les chaînes de valeur internationales. Au-delà de cette mission ponctuelle, cette initiative illustre la volonté commune de l'Algérie et de l'Allemagne de consolider leurs relations économiques, en particulier dans les secteurs industriels à fort potentiel. L'industrie automobile apparaît ainsi comme un terrain privilégié de coopération, combinant intérêts industriels, transfert de savoir-faire et opportunités d'investissement, dans un contexte où l'Algérie cherche à accélérer sa transformation industrielle.

S.R.

INTÉGRATION LOCALE

Tirsam passe à l'automatisation industrielle

Le groupe « Tirsam » a annoncé le lancement de l'installation de nouvelles lignes de production automatisées, incluant notamment les opérations de soudage et de peinture. Cette démarche stratégique vise à augmenter le taux d'intégration nationale et à renforcer les capacités de l'industrie locale.

Cette annonce a été faite lors de la réception par le directeur du groupe, Samir Maâla, du pré-

sident-directeur général du groupe « GMC », M. QIU, accompagné de sa délégation. Cette visite constitue une étape importante dans le développement du partenariat entre les deux parties et dans la promotion de projets de fabrication au sein du groupe. Tirsam a souligné que ce projet industriel s'inscrit dans sa vision visant à renforcer la production locale et à s'appuyer sur les technologies industrielles les

plus avancées, afin d'améliorer la performance, d'élever les niveaux de qualité et de répondre aux exigences du marché national. À travers cet investissement technologique, le groupe ambitionne de proposer des produits conformes aux standards de qualité en termes de performance et de prix, tout en développant ses capacités de production grâce à l'intégration de technologies automatisées de

pointe à différentes étapes du processus de fabrication.

La société a également insisté sur le fait que cette initiative reflète son engagement continu à honorer ses engagements envers ses clients et partenaires, et à poursuivre son processus de modernisation et de développement, afin de renforcer sa position sur le marché national et de soutenir les efforts de promotion de l'industrie algérienne.

CENTRALE ÉLECTRIQUE AU TCHAD

L'Algérie mobilise un pont aérien de 20 vols

Le président-directeur général de Sonelgaz International, Yazid Djellali, a annoncé la mise en place d'un pont aérien entre l'Algérie et le Tchad dans le cadre de la construction d'une centrale électrique actuellement en cours de réalisation. Ce dispositif logistique prévoit 20 vols destinés au transport des équipements et du matériel nécessaires à l'édification de cette infrastructure énergétique. Dans une déclaration à « AL24 News » Yazid Djellali a indiqué que le projet sera entièrement réalisé grâce aux compétences et aux équipements algériens. Il a précisé que cette nou-

velle installation permettra d'augmenter d'environ 25 % les capacités de production électrique du Tchad. Le responsable a souligné que ce projet repose exclusivement sur le savoir-faire algérien, fruit d'une expertise consolidée à travers de précédentes expériences internationales menées en partenariat avec des entreprises étrangères, et désormais déployée sur le continent africain. Il a également affirmé que la majorité des équipements utilisés sont fabriqués en Algérie, notamment les câbles et divers accessoires techniques, précisant que l'opération de



transport concerne l'ensemble du matériel requis pour le montage de l'infrastructure. Le pont aérien a été lancé avant l'Aïd el-Adha. À ce jour, quatre vols ont déjà été effectués. De son côté, le

ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a mis en avant le rôle stratégique de l'Algérie en tant que partenaire énergétique fiable en Afrique.

SEMAINE DE LA TECHNOLOGIE DE LONDRES

Première participation de start-up algériennes

Une délégation de start-up algériennes participe à la manifestation London Tech Week 2026, placée sous l'égide de l'accélérateur public « Algeria Venture », marquant la première participation officielle de l'Algérie à cet événement mondial dédié à l'innovation et aux technologies de pointe.

Selon un communiqué du ministère de l'Économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises, la délégation algérienne présente à cet événement, qui a débuté hier lundi et se poursuit pendant trois jours, regroupe plusieurs start-up actives dans des secteurs stratégiques tels que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets (IoT), la robotique et la cybersécurité. Cet événement technologique, qui réunit environ 30 000 participants, dont plus de 1 500 investisseurs venus du monde entier, figure parmi les plus importantes manifestations technologiques à l'échelle européenne. Il rassemble les principaux acteurs de l'écosystème de l'innovation en Grande-Bretagne et en Europe, offrant ainsi aux start-up algériennes l'opportunité d'explorer de nouvelles perspectives de coopération afin d'accélérer leur expansion internationale et de rencontrer des investisseurs et des experts, précise la même source.

ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

Le pourvoi contre Mohamed Tadjadit accepté

La chambre criminelle de la Cour suprême a accepté le pourvoi en cassation introduit par le procureur général dans le dossier impliquant Mohamed Tadjadit.

Redouane Hannachi

Cette décision ouvre la voie à un nouvel examen juridique du verdict rendu en appel, le ministère public contestant la décision initiale et demandant une aggravation de la peine.

Dans son mémoire, le procureur général estime que la sanction prononcée ne reflète pas la gravité des faits reprochés et soutient que l'accusé ne devait pas bénéficier de circonstances atténuantes. Il considère que les éléments du dossier justifient une réévaluation à la hausse de la peine infligée.

Pour rappel, le tribunal criminel d'Alger, deuxième instance, présidé par le juge Zaa-boub Toufik, avait condamné Mohamed Tadjadit à trois ans de prison, dont une année avec sursis. Il avait été reconnu coupable notamment d'atteinte à la sécurité de l'État et à l'intégrité du territoire national, à travers la diffusion de contenus qualifiés de subversifs appelant, selon l'accusation, à des attroupements non armés.

Le prévenu a également été poursuivi pour avoir pris contact avec Boukhars Amir, dit « Amir DZ », avant que celui-ci ne soit ultérieurement cité dans des dossiers



liés à des activités qualifiées de terroristes par les autorités, au même titre que d'autres individus mentionnés dans l'enquête.

À la barre, Mohamed Tadjadit a contesté l'ensemble des faits retenus contre lui, affirmant que ses propos avaient été déformés et sortis de leur contexte. Il a soutenu qu'il n'avait jamais eu l'intention de porter atteinte à la sécurité de l'État ni aux institutions du pays.

Lors des réquisitions, le parquet général avait initialement demandé une peine de sept ans de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 dinars, estimant que

l'intention criminelle était clairement établie, notamment à travers des publications sur les réseaux sociaux considérées comme des appels à l'attroupement et susceptibles de viser les institutions de l'État, y compris la Présidence et l'institution militaire.

La défense, de son côté, a plaidé l'acquiescement pur et simple. Les avocats ont soutenu que leur client s'est limité à exprimer des opinions et qu'aucune intention de nuire à son pays ne peut être retenue, soulignant son attachement à l'Algérie et rejetant toute interprétation criminelle de ses publications. Mohamed Tadjadit, connu sous le surnom de « poète du Hirak », avait

auparavant été condamné à cinq ans de réclusion criminelle et à une amende de 200 000 dinars par le tribunal criminel de première instance d'Alger. À la suite de ce jugement, la défense, conduite par Maître Fetta Sadat, avait interjeté appel afin d'obtenir une réduction de la peine.

Dans le même dossier, le tribunal avait ordonné une réparation civile au profit de l'Agent judiciaire du Trésor (AJT), fixée à 500 000 dinars, en compensation des préjudices moraux et matériels imputés aux publications jugées attentatoires aux symboles de l'État.

Au terme des délibérations, plusieurs chefs d'inculpation ont été retenus, notamment l'apologie d'actes terroristes, l'utilisation des technologies de l'information pour soutenir des entités qualifiées de terroristes, la propagation de leurs idées, l'outrage à corps constitué, ainsi que l'incitation à attroupement non armé, sur la base de plusieurs dispositions du code pénal, dont les articles 87 bis et 96.

Le ministère public de première instance avait requis jusqu'à dix ans de réclusion criminelle, estimant les faits établis. Le Trésor public avait, pour sa part, réclamé deux millions de dinars à titre de dommages et intérêts.

La défense a enfin rappelé que le prévenu avait bénéficié d'une grâce présidentielle en 2024 accordée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, un élément qu'elle estime devoir être pris en considération dans l'appréciation globale du dossier. **R.H.**

AFFAIRE DE LA DILAPIDATION DE 630 MILLIARDS DE CENTIMES

Le pourvoi de l'ex-ministre Khomri bientôt examiné

La chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême devra examiner, avant la prochaine période des vacances judiciaires, le pourvoi en cassation introduit par le collectif de défense de l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Khomri, dans le dossier dit de la dilapidation de 630 milliards de centimes. Les avocats de la défense contestent plusieurs éléments de procédure, évoquant notamment des vices de forme et des irrégularités relevées durant les débats, en particulier concernant certaines questions posées et le déroulement des audiences. La haute juridiction est ainsi appelée à se prononcer sur la régularité des décisions rendues en appel. Pour rappel, la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, présidée

par Mme Dahmani Naïma, avait condamné en juillet 2025 l'ex-ministre Abdelkader Khomri à cinq ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars, avec mandat de dépôt à l'audience. L'intéressé s'était également vu confisquer l'ensemble de ses biens mobiliers et immobiliers, ainsi que ses comptes bancaires en dinars et en devises, qu'ils soient ouverts à son nom ou à celui des membres de sa famille, notamment son épouse, ses enfants et ses parents. Lors de l'audience de prononcé du verdict, un incident procédural avait été relevé : au moment de l'annonce du dispositif, la présidente de la formation judiciaire avait constaté que l'accusé avait quitté la salle d'audience peu avant le prononcé de la décision, rendant impossible la notifica-

tion du mandat de dépôt à l'audience. À la suite de cette situation, le procureur général avait ordonné l'intervention des services de sécurité afin de procéder à son arrestation et son transfert vers l'établissement pénitentiaire de Koléa. Dans le même dossier, la cour d'appel avait confirmé la peine de cinq ans de prison ferme à l'encontre de l'ex-directrice générale de la Jeunesse et des Sports au sein du ministère, Mme Benmaghsoula Fadi Samia Nouba. Les magistrats avaient également confirmé les condamnations prononcées contre plusieurs anciens cadres et responsables du ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que de l'ANEP, parmi lesquels d'anciens directeurs généraux et responsables d'établissements publics. En parallèle, la juridic-

tion avait prononcé 15 relaxes en faveur de prévenus non détenus. Elle avait ordonné la restitution de leurs passeports, la levée des saisies sur leurs comptes bancaires, ainsi que la cessation des mesures de contrôle judiciaire décidées durant l'instruction. De son côté, le parquet général avait requis une peine de dix ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars contre l'ex-ministre Abdelkader Khomri, estimant que les faits reprochés étaient pleinement établis au regard des éléments du dossier d'instruction. La Cour suprême devra désormais trancher sur la recevabilité du pourvoi et sur les éventuels manquements procéduraux soulevés par la défense dans ce dossier à forte dimension financière et judiciaire. **R.H.**

PLAINTÉ DE LA FAMILLE BEN BELLA

Deux ans de prison requis contre Saâd Bouakba

Le procureur général près la cour d'appel d'Alger, représentant du ministère public au niveau de la 10e chambre pénale, a requis une peine de deux ans de prison ferme à l'encontre

de l'écrivain et journaliste Saâd Bouakba. Celui-ci est impliqué dans un litige judiciaire l'opposant à la famille de l'ancien président Ahmed Ben Bella. Lors de l'audience, l'avocat de la partie civile a prononcé un réquisitoire sévère, estimant que les propos incriminés avaient causé un préjudice moral important à la famille du défunt, en raison de la diffusion d'informations jugées erronées. À la barre, Saâd Bouakba a, pour sa part, affirmé n'avoir fait « que son devoir d'informer ». En première instance, le journaliste avait été condamné à trois ans de prison avec sursis. Dans le même dossier, le tribunal correctionnel de Bir Mourad Raïs avait également ordonné la fermeture de la chaîne « Roïa News » ainsi que la confiscation du

matériel appartenant au mis en cause. Le directeur de la chaîne avait, quant à lui, écopé d'une peine d'un an de prison ferme. Dans ses réquisitions, le parquet avait initialement demandé des peines plus lourdes, allant jusqu'à cinq ans de prison ferme pour le journaliste et deux ans pour le responsable de la chaîne. La défense a, de son côté, plaidé la relaxe, soulignant le parcours du prévenu et son engagement durant la décennie noire, estimant qu'il est aujourd'hui poursuivi pour des propos mal interprétés. Dans un communiqué rendu public, le parquet du tribunal de Bir Mourad Raïs avait indiqué que Saâd Bouakba avait été placé en détention provisoire pour des faits de « diffamation », à la suite d'une plainte déposée

par Mahdia Ben Bella, fille de l'ancien président Ahmed Ben Bella. La plaignante reproche au journaliste des déclarations tenues lors d'une émission diffusée sur une chaîne électronique, dans laquelle il aurait évoqué la gestion de fonds liés à des responsables de la Révolution, des propos jugés attentatoires à la mémoire de figures historiques et aux symboles de l'État. Le parquet avait estimé que ces déclarations nécessitaient l'ouverture d'une enquête pour atteinte aux symboles de l'État et de la Révolution, conduisant à l'audition du journaliste et du responsable de la chaîne. Saâd Bouakba a été placé sous mandat de dépôt, tandis que le gérant de la chaîne a été remis en liberté. **R. H.**

DANS UN LIVRE À PARAÎTRE DE FLORENCE BEAUGÉ

Les mémoires blessées de la guerre d'Algérie

C'est le titre d'une série de trois reportages réalisés par la journaliste Florence Beaugé du Monde Afrique.

« **L**oin de se combler, le fossé s'est creusé des deux côtés de la Méditerranée depuis le brusque réveil de mémoire sur la guerre d'Algérie, au début des années 2000. Les crises à répétition qui secouent Alger et Paris depuis 2024 alimentent rancœur et incompréhension en Algérie et ne laissent pas entrevoir de réconciliation durable » constate-t-elle. Florence Beaugé, qui a couvert l'Algérie pour Le Monde entre 2000 et 2010, est retournée dans le pays et décrit, dans cette série en trois volets, l'étendue de cette incompréhension et de cette douleur. La journaliste a pu recueillir de multiples témoignages directs ou indirects comme celui de Baya Laribi. Cette infirmière est âgée de 19 ans en 1957 lorsqu'elle est capturée par l'armée française alors qu'elle convoie un groupe de maquisards blessés à dos d'âne vers la Tunisie. « Les captifs sont alors séparés, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Les treize blessés et combattants sont allongés côte à côte, à même le sol. Vivants. Un véhicule blindé de l'armée française roule alors sur les corps étendus. Baya et deux autres infirmières



capturées assistent à la scène ». L'historien Christophe Lafaye a pu reconstituer la scène et confirmer les propos de Baya Laribi en fouillant les archives militaires à Vincennes. Version officielle : les treize prison-

niers sont morts dans le feu de l'action. Baya, quant à elle, sera ramenée à Alger et passera d'un centre de détention à un autre, torturée et violée à de nombreuses reprises. (...) Baya est décédée en 2017, à

l'âge de 81 ans. Avant de mourir, avait-elle pardonné à la France ses souffrances passées ? Jamais !, répond sa sœur. Elle était pleine de bonté, pourtant. Mais la France l'a traumatisée « à vie et nous a tous trop fait souffrir ! ».

Dans le deuxième volet de cette enquête du Monde Afrique, Florence Beaugé raconte « l'inlassable attente d'une relation apaisée avec la France. Le traumatisme de l'indépendance demeure ancré en Algérie et même dans la diaspora française, du côté des combattants indépendantistes comme des appelés », écrit-elle. Et il y a toujours « l'attente d'une reconnaissance des crimes coloniaux et des excuses formelles, plus que de la diplomatie transactionnelle ». En effet, pointe le journal, « Trop peu, trop tard. C'est ainsi qu'est souvent résumée la politique de réconciliation menée par Emmanuel Macron. Dans les concessions qui sont faites par l'Élysée, beaucoup voient des aumônes ou des calculs, variables selon les besoins de la diplomatie du moment. Un petit pas tous les deux ou trois ans, mais jamais le geste attendu : une reconnaissance solennelle des crimes coloniaux, des excuses formelles et l'accès aux archives ».

INFRASTRUCTURE TOURISTIQUE

Inauguration du complexe Foggara

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a inauguré, lundi à Adrar, le complexe touristique Foggara. Supervisant en compagnie du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, la cérémonie inaugurale de cette installation touristique récupérés dans le cadre des biens saisis, Mme Meddahi a indiqué que la relance de cette installation touristique classée cinq (5) étoiles, intervient en application des orientations des hautes instances du pays visant l'exploitation des projets récupérés pour renforcer la dynamique socio économique, locale et nationale. Et d'ajouter que le secteur du tourisme a bénéficié d'une dizaine de projets saisis et récupérés, dans plusieurs wilayas du pays, qui ont été transférés au secteur public, sous la gestion du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT), dont quatre dans la wilaya d'Adrar. Ces derniers englobent trois (3) établissements hôteliers au chef-lieu de wilaya et un quatrième dans la commune de Reggane, devant entrer en exploitation à la fin de l'année en cours. Après avoir écouté une présentation technique sur les démarches entreprises au niveau de cette installation touristique après sa récupération et sa réhabilitation, la ministre a estimé que le complexe touristique Foggara, qui regroupe un hôtel 5 étoiles et un village touristique de 40 bungalows. Avec la récupération de cette nouvelle installation touristique, la capacité d'accueil locale est portée à 310 chambres et sera renforcée de plus de 800 lits supplémentaires, avec la réception à la fin de l'année en cours des trois autres projets récupérés, a-t-on fait savoir. Sur un autre registre, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat a fait état de l'octroi d'un quota de 200 places dans les camps d'été au profit d'enfants de plus de sept (7) ans, issus de différentes communes de la wilaya d'Adrar, qui seront transportés par avion vers les wilayas côtières, au cours de l'actuelle saison estivale.

RÉSEAU MONDIAL DES RÉSERVES DE BIOSPHERE DE L'UNESCO

Le parc national de Theniet El Had classé

Le parc national de Theniet El Had, situé dans la wilaya de Tissemsilt, a été classé au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère relevant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a-t-on appris, lundi, auprès du directeur du parc. Dans une déclaration à l'APS, Abderrazak Lahmar a expliqué que cette distinction fait suite à l'approbation du dossier de candidature du parc par le Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB)

de l'UNESCO, lors de sa 38e session tenue au Paraguay, du 3 au 6 juin courant. Grâce à cette reconnaissance, le Parc national de Theniet El Had rejoint un réseau mondial regroupant des sites naturels de référence qui concilient la préservation de la biodiversité et la promotion du développement durable. Le responsable a souligné que ce classement international est le fruit des efforts continus déployés en matière de protection des richesses naturelles et de la biodiversité. Il reflète également la valeur écologique exceptionnel-

le de ce parc. Il a rappelé que le parc revêt une importance environnementale majeure, étant l'une des principales aires protégées d'Algérie. Il s'étend sur plus de 3.400 hectares de forêts et de reliefs montagneux et abrite d'importants peuplements de cèdre de l'Atlas, de pin d'Alep, de chêne vert et de chêne-liège. Le parc se distingue également par une riche biodiversité comprenant plus de 100 espèces d'animaux sauvages, notamment des reptiles, des mammifères et des oiseaux. Cet espace naturel d'une grande beauté renferme,

en outre, plusieurs sites touristiques et écologiques remarquables, parmi lesquels le mont Ras El Brarit et le sommet Kef Siga, culminant à plus de 1.700 mètres d'altitude. Ces points élevés offrent une vue panoramique sur l'ensemble du parc, ses forêts denses et ses chaînes montagneuses. Cette inscription constitue une reconnaissance internationale de l'importance écologique du parc et devrait contribuer à renforcer sa protection, sa valorisation scientifique et son attractivité touristique durable.

INSTITUT MONDIAL POUR LA CROISSANCE VERTE

Inauguration du bureau d'Alger

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, accompagnée du président de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI), ancien Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a procédé mardi à l'inauguration du bureau d'Alger de cette organisation internationale. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de M. Lounes Magraman, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn, ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie. Dans une déclaration à la presse, M. Ban Ki-moon a exprimé sa « profonde gratitude » pour l'accueil chaleureux et le soutien fort

apportés par l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que pour l'engagement constant de l'Algérie à œuvrer avec les Nations unies, les peuples du monde et le peuple algérien en faveur d'un monde meilleur et durable pour tous. Il a ajouté que le bureau d'Alger de l'organisation constitue « une opportunité » pour les employés de l'Institut mondial pour la croissance verte de travailler pour les peuples d'Afrique, soulignant que lorsqu'il occupait le poste de Secrétaire général de l'ONU, il rappelait constamment qu'aucun pays dans ce monde, aussi puissant ou riche en ressources soit-il, ne peut parvenir seul à un meilleur et durable développement. Mettant en avant l'importance de l'unification des efforts pour réaliser le développement durable, M. Ban Ki-moon a



exprimé sa grande appréciation pour la vision « clairvoyante et à long terme qui pousse à travailler avec les organisations internationales, notamment l'Institut mondial pour la croissance verte ». A cette occasion, des présentations ont été faites sur l'écosystème des startups en Algérie actives dans les domaines de l'économie verte et des technologies agricoles. La délégation a également visité les

différentes infrastructures dont dispose le siège de cette organisation internationale à Alger. Le bureau d'Alger de l'Institut vise à renforcer la coopération et la coordination entre les deux parties, notamment dans les domaines liés au développement durable, à la sécurité alimentaire, à la protection de l'environnement et au développement de l'économie verte, a-t-on souligné.

IRAN-ÉTATS-UNIS

L'heure de vérité approche

Les discussions entre Washington et Téhéran apparaissent comme une tentative de sortir d'une logique d'escalade qui dure depuis plusieurs mois.

Le Moyen-Orient semble entrer dans une nouvelle phase où la diplomatie et le rapport de force militaire s'entremêlent plus que jamais. Alors que Washington affirme être à quelques jours d'un accord avec Téhéran, les événements des dernières heures illustrent toute la fragilité d'un processus qui oscille entre négociations intensives, démonstrations de puissance et menaces de reprise des hostilités.

Le président américain Donald Trump a annoncé que les discussions engagées avec l'Iran étaient désormais dans leur «phase finale», évoquant la possibilité d'une vision plus claire de l'accord dans les prochains jours. Cette déclaration intervient après une séquence de fortes tensions entre l'Iran et l'entité sioniste, marquée par des échanges de frappes directes qui ont ravivé les craintes d'un embrasement régional.

Si un calme relatif semble avoir été rétabli sous l'impulsion de Washington, la situation demeure précaire. Téhéran a clairement indiqué que la poursuite de la désescalade dépendait notamment de l'arrêt des opérations sionistes contre le Hezbollah au Liban. Cette condition souligne à quel point les différents théâtres de crise du Moyen-Orient restent étroitement liés.

Sur le terrain, la chute d'un hélicoptère de combat américain Apache à proximité du détroit d'Ormuz a rappelé la sensibilité stratégique de cette région. Bien que les deux pilotes aient été secourus sans blessure, les circonstances de l'incident demeurent inconnues. Entre hypothèse d'un tir hostile et possibilité d'une défaillance technique, l'épisode a contribué à alimenter les tensions dans une zone déjà sous haute surveillance.



Les répercussions ne se sont pas limitées au domaine sécuritaire. Les marchés pétroliers ont immédiatement réagi à l'évolution de la situation, les prix du brut reculant après l'annonce de la suspension des opérations militaires. Les investisseurs continuent toutefois de surveiller avec inquiétude l'avenir du détroit d'Ormuz, passage essentiel pour l'approvisionnement énergétique mondial.

LA VISION IRANIENNE DES NÉGOCIATIONS

Du côté iranien, le président du Parlement et principal négociateur avec Washington, Mohammad Bagher Ghalibaf, a livré sa propre lecture des événements. Selon lui, les tensions récentes trouvent

leur origine dans les violations du cessez-le-feu et dans le blocus maritime imposé à l'Iran. Tout en affirmant que son pays ne cherche pas à normaliser ses relations avec les États-Unis, il a insisté sur la volonté de parvenir à une paix durable fondée sur ce qu'il appelle l'alliance de la «puissance» et de la «rationalité» iraniennes.

Ghalibaf a également défendu la stratégie de son pays, estimant que la diplomatie ne peut produire de résultats que lorsqu'elle s'appuie sur un rapport de force crédible. Pour le responsable iranien, les négociations ne constituent pas une alternative à la confrontation mais un prolongement de celle-ci par d'autres moyens. Il a ainsi mis en avant une doctrine articulée autour de quatre piliers : l'action militaire, la diplo-

matie, la mobilisation populaire et le soutien à la population.

Cette approche illustre la volonté de Téhéran de transformer ses capacités militaires en gains politiques et stratégiques. Les autorités iraniennes considèrent notamment que les développements récents au Liban et dans le Golfe ont démontré l'efficacité d'une combinaison entre pression militaire et négociation.

Parallèlement, les déclarations du commandant de la Force Al-Qods, Esmail Qaani, témoignent d'une volonté de maintenir une posture régionale offensive. L'annonce d'un projet de «corridor de sécurité de la résistance» reliant le détroit d'Ormuz à Bab el-Mandeb et à la mer Rouge traduit l'ambition de renforcer les réseaux d'influence de Téhéran à travers plusieurs zones stratégiques.

UN ACCORD ENCORE SEMÉ D'OBSTACLES

Dans ce contexte, les discussions entre Washington et Téhéran apparaissent comme une tentative de sortir d'une logique d'escalade qui dure depuis plusieurs mois. Mais les profondes divergences entre les deux parties, la question du programme nucléaire iranien, les sanctions économiques, le rôle des groupes alliés de Téhéran dans la région ainsi que les enjeux liés à la sécurité maritime continuent de peser lourdement sur les négociations. Entre espoir d'un accord historique et risque permanent de dérapage militaire, le Moyen-Orient demeure suspendu à l'issue de pourparlers dont les conséquences pourraient redessiner les équilibres géopolitiques de la région pour les années à venir.

R.I/agences

LIBAN-ENTITÉ SIONISTE

Joseph Aoun exclut toute rencontre sans accord préalable

Le président libanais Joseph Aoun a affirmé qu'il ne rencontrerait pas le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu tant qu'un accord formel n'aura pas été conclu pour mettre fin aux hostilités en cours. Cet accord pourrait prendre la forme d'un pacte de non-agression ou d'un arrangement sécuritaire, mais ne constituerait pas, selon lui, un traité de paix global.

Dans une interview diffusée par la chaîne CNN, le chef de l'État libanais a lancé un appel direct au gouvernement et à la population sioniste. Il a estimé que les solutions militaires ne garantissent ni sécurité ni stabilité durable,

notamment pour les habitants du nord de l'entité sioniste.

«Nous sommes prêts, engagés et disposés à avancer. Êtes-vous prêts à faire de même ? Si oui, asseyons-nous et discutons», a déclaré Joseph Aoun, tout en avertissant qu'en l'absence de volonté politique, aucune stabilité ne pourrait être atteinte.

Les négociations libano-sionistes, ouvertes le 14 avril sous médiation américaine, doivent reprendre le 22 de ce mois à Washington. Elles interviennent dans un contexte de tensions persistantes, malgré l'annonce récente d'un accord de cessez-le-feu entre les parties concernées,

incluant des engagements liés au sud du Liban. Selon les termes évoqués, l'accord repose notamment sur l'arrêt des tirs attribués au Hezbollah et le retrait de ses éléments au sud du fleuve Litani. Ces dispositions restent au cœur des discussions, alors que la situation sécuritaire demeure fragile sur le terrain. L'ambassadeur américain à Beyrouth, Michel Issa, a confirmé la poursuite du processus de négociation, estimant qu'il contribue à réduire les tensions et à améliorer la situation au Liban. À l'issue de sa rencontre avec le président libanais, il a souligné que les discussions libano-américano-sionistes progres-

saient dans la bonne direction, même si des étapes supplémentaires restent nécessaires pour parvenir à un règlement durable. Il a également indiqué que les équipes de négociation libanaises font preuve, selon lui, de professionnalisme et de clarté dans la défense des intérêts nationaux.

L'émissaire américain a par ailleurs rappelé l'attention particulière portée par le président américain Donald Trump au dossier libanais, assurant que ce dernier suit de près l'évolution de la situation.

Selon lui, la poursuite du dialogue constitue une étape essentielle pour sortir le Liban de sa

crise multidimensionnelle, même si les négociations devraient s'inscrire dans la durée.

Si les parties concernées affichent un certain optimisme prudent, les obstacles restent nombreux. Les divergences sur le désarmement des groupes armés, les modalités du cessez-le-feu et la stabilisation de la frontière sud continuent de peser sur le processus diplomatique.

Dans ce contexte, la reprise des discussions à Washington sera déterminante pour évaluer la capacité des médiateurs à transformer une accalmie fragile en cadre politique durable entre le Liban et l'entité sioniste.

AFRIQUE DU SUD

Appels à un durcissement des politiques migratoires

Des dizaines de militants opposés à l'immigration irrégulière ont manifesté lundi près de Johannesburg, en Afrique du Sud, au lendemain de l'engagement du président Cyril Ramaphosa à agir contre les groupes accusés d'alimenter les violences contre les étrangers, selon l'AFP.

Les rassemblements se sont intensifiés cette année, avec des appels de groupes de pression réclamant le départ des étrangers en situation irrégulière d'ici le 30 juin.

Les manifestants ont défilé à Kwa-Thema, près de Johannesburg, en scandant des slogans et en réclamant un durcissement de la politique migratoire. La marche est restée globalement pacifique, bien que certains aient été vus munis de bâtons, selon la chaîne SABC.

Dans une allocution télévisée, Cyril Ramaphosa a dit comprendre les inquiétudes liées à l'immigration, tout en avertissant contre toute violence visant les

migrants. Il a dénoncé les groupes qui exploitent ces tensions à des fins politiques ou criminelles.

L'Afrique du Sud, première économie du continent, accueille plus de trois millions de migrants, soit un peu plus de 5 % de sa population. Un chômage supérieur à 30 % alimente les tensions sociales.

Le pays a connu plusieurs vagues de violences xénophobes, notamment en 2008 (62 morts), puis en 2015, 2016 et 2019.

Le mois dernier, des centaines d'étrangers, surtout venus de RDC, du Rwanda et de Somalie, ont fui Durban après avoir été sommés de partir. Plusieurs pays ont organisé des rapatriements. Le Ghana a affrété des vols, tandis que le Malawi et le Mozambique ont mobilisé des bus. Plus de 600 Ghanéens ont quitté le pays récemment, portant à près de 1 000 le total des départs, selon les autorités. Le Nigeria prépare aussi le rapatriement de ses ressortissants.

UN ARBITRE SOMALIEN INTERDIT D'ENTRÉE AUX ÉTATS-UNIS

La Fifa capitule

Une décision qui sape l'engagement du football en faveur de l'équité et du fair-play.

La polémique de trop avant le Mondial ? Des membres accompagnants de la sélection iranienne ne sont pas les seuls à rencontrer des problèmes de visa pour la Coupe du monde de football. Un arbitre somalien, qui devait officier durant le tournoi qui débute jeudi, a été refoulé à son entrée aux États-Unis.

En effet, fin du rêve américain pour Omar Abdulkadir Artan et la Somalie. Alors que le pays d'Afrique de l'Est pensait s'inviter pour la première fois à la Coupe du monde par l'intermédiaire de son arbitre star, ce dernier s'est vu refuser l'entrée aux États-Unis samedi 6 juin.

Dans la foulée, la Fifa a annoncé que l'officiel somalien, élu arbitre africain de l'année en 2025, n'entraîne plus dans ses plans pour la compétition. « La Fifa confirme que l'arbitre Omar Abdulkadir Artan ne pourra ni s'entraîner ni officier lors de la Coupe du monde 2026, après s'être vu refuser l'entrée aux États-Unis », a indiqué l'instance.

« La Fifa n'intervient pas dans les procédures d'immigration du pays hôte, y compris dans l'octroi des visas, et a été informée par les autorités que le statut de M. Artan ne serait pas modifié pour le moment. » « Conformément aux précédentes compétitions organisées par la Fifa, c'est le gouvernement du pays hôte qui détermine en dernier ressort qui reçoit un visa et qui est admis sur son territoire », insiste la Fédération internationale, se défaussant sur les États-Unis.

La Russie et le Qatar avaient donné des signes d'ouverture pour donner la meilleure image possible, rappelait Kevin Veyssièrre, alias FC Geopolitics sur les réseaux sociaux, mi-mai sur France 24. « Ce n'est clairement pas le cas pour les États-Unis. Donald Trump veut que ce soit le monde qui s'adapte aux États-Unis et non l'inverse.



« Si chaque Mondial implique de s'entendre avec le pays hôte, Gianni Infantino a poussé particulièrement loin les efforts pour amadouer le président américain Donald Trump, entre éloges de sa politique intérieure et attribution d'un « prix Fifa de la paix » inventé pour l'occasion, sans forcément de résultats.

« Tout prend un temps fou », ajoute une source proche des instances du football interrogée par l'AFP.

Attaqué fin février par les États-Unis et Israël, l'Iran vient de replier son camp de base au Mexique et s'est tourné vers la Fifa pour que Washington garantisse à ses joueurs des visas à entrées multiples pour leurs trois rencontres à Los Angeles et Seattle. La situation ne s'est débloquée qu'à une semaine du Mondial.

La gouvernance de la Fifa est très critiquée : « tout le monde attend que Gianni appelle Trump. Leur proximité aurait dû permettre des résultats rapides, mais tout prend un temps fou », raconte une source proche des instances à l'AFP.

Même l'assouplissement, mi-mai, par Washington du système de caution pour les demandes de visa — jusqu'à 15 000 dollars pour les ressortissants de 50 pays — arrive

« bien trop tard pour les supporters concernés », déplore cette source.

Parmi les pays dans le viseur figure la Somalie. Fin novembre, le président américain l'avait qualifiée de « pays pourri » et fait part de son intention de mettre fin au statut spécial protégeant les ressortissants somaliens de l'expulsion. Les raisons du refoulement d'Omar Abdulkadir Artan ne sont pas encore connues. « Omar Abdulkadir Artan disposait d'un visa en règle », a assuré Ciise Aden Abshir, haut conseiller auprès du ministère somalien de la Jeunesse et des Sports, interrogé par l'AFP.

Omar Artan « compte parmi les arbitres les plus respectés d'Afrique » et lui refuser l'entrée aux États-Unis « porte préjudice non seulement à sa personne, mais sape également l'engagement du football en faveur de l'équité, du mérite et de l'esprit du fair-play », a-t-il ajouté. « La communauté du football devrait le soutenir en cette période difficile », a encore estimé cet ancien capitaine de l'équipe nationale somalienne. Titulaire du statut Fifa depuis 2018, Artan officie dans le championnat somalien et a été nommé meilleur arbitre de l'année par la Confédération africaine de football (CAF) en 2025.

●PAYS-BAS TIMBER FORFAIT



Aux portes du Mondial... Énorme déception pour Jurrien Timber, qui ne voyagera pas vers l'Amérique du Nord avec les Pays-Bas. Le défenseur d'Arsenal et champion d'Angleterre traînait une blessure à la cheville depuis le mois de mars, pourtant c'est une autre blessure qui a finalement eu raison de lui. « Le défenseur de 24 ans ne s'est pas suffisamment remis d'une blessure à l'aine pour pouvoir participer à la Coupe du monde dans le respect des consignes médicales. En concertation avec le staff médical, il a donc été décidé que Timber quitterait le stage de préparation de l'équipe nationale à New York après le match contre l'Ouzbékistan (qui a lieu ce lundi soir, ndlr). »

●BRÉSIL NEYMAR TOUJOURS INCERTAIN FACE AU MAROC



La blessure au mollet droit de Neymar évolue favorablement, selon la Confédération brésilienne de football (CBF), sans certitude toutefois sur sa participation au premier match du Brésil contre le Maroc.

Le joueur de 34 ans a passé une IRM dont les résultats sont jugés rassurants, mais il poursuit encore sa récupération après une blessure survenue fin mai. Son retour à l'entraînement collectif pourrait intervenir cette semaine, a indiqué le sélectionneur Carlo Ancelotti, qui reste prudent.

Dans le groupe C, le Brésil et le Maroc partent favoris, tandis que l'Écosse et Haïti apparaissent en outsiders dans une poule jugée très disputée.

●GRÂCE À UN TRIPLÉ DE MICHAEL OLISE LA FRANCE DOMINE L'IRLANDE DU NORD

Lors de son ultime répétition avant la Coupe du monde aux États-Unis, l'équipe de France a dominé l'Irlande du Nord, grâce à un triplé de Michael Olise. Le meneur du Bayern Munich a brillé avec trois buts (43e, 49e, 75e), confirmant son rôle central dans l'animation offensive des Bleus.

Malgré une prestation globalement maîtrisée, les hommes de Didier Deschamps ont encore manqué d'efficacité, notamment Kylian Mbappé, en difficulté face au but. Après de nombreux changements en seconde période, l'Irlande du Nord a réduit l'écart par Kelly. Les Bleus devront encore ajuster certains automatismes avant leur entrée en lice le 16 juin face au Sénégal.

●REAL MADRID FLORENTINO PÉREZ RÉÉLU



Florentino Pérez a été réélu président du Real Madrid dans la nuit de dimanche à lundi. À 79 ans, il entame un huitième mandat après avoir largement dominé le scrutin face à Enrique Riquelme, revendiquant « le deuxième meilleur résultat de l'histoire ».

Cette élection, marquée par deux semaines de surenchère entre les candidats, confirme la continuité du dirigeant à la tête du club jusqu'en 2030.

Dans la foulée, José Mourinho pourrait faire son retour sur le banc madrilène. Actuellement au Benfica, le club portugais aurait accepté de libérer l'entraîneur contre une indemnité de 15 millions d'euros. Le technicien portugais a lui-même validé la réélection de Pérez dans une vidéo, évoquant un accord proche pour son retour à la Casa Blanca.

●FIFA PLATINI PORTE PLAINTE CONTRE INFANTINO

Revanche - Michel Platini a porté plainte avant-hier contre Gianni Infantino, patron de la Fifa, pour « dénonciation calomnieuse » et « trafic d'influence », estimant que ce dernier l'a empêché d'accéder à la présidence de la Fifa.

Les hostilités sont (re) lancées. Michel Platini a porté plainte lundi contre le patron de la Fifa Gianni Infantino pour « dénonciation calomnieuse » et « trafic d'influence », selon un communiqué transmis à l'AFP. Une riposte à l'affaire qui a brisé son ascension vers le sommet du football mondial en 2015. Cette plainte, vise également deux anciens responsables de la Fifa et est assortie d'une constitution de partie civile. Elle va donc « entraîner la désignation d'un juge d'instruction », précise l'ex-légende des Bleus.

Michel Platini avait déposé deux plaintes simples en 2018 puis 2021 dans le même dossier, respectivement pour dénonciation calomnieuse contre X puis pour trafic d'influence contre Gianni Infantino, toutes deux transmises à la justice suisse : la première a été considérée comme prescrite et la seconde classée sans suite en octobre dernier. Cette fois,



le triple Ballon d'Or va parallèlement engager une procédure civile en responsabilité contre l'instance du foot mondial, « pour obtenir la réparation de l'ensemble des préjudices » liés « aux manœuvres utilisées pour l'empêcher d'être élu président de la Fifa en 2015 », explique-t-il.

Michel Platini estime que Gianni Infantino, qui fut son numéro deux à l'UEFA, mais aussi l'ex directeur juridique de la Fifa Marco Villiger et l'ex président de sa commission d'audit Domenico Scala, ont « oeuvré pour l'écartement de la course à la présidence » de l'organisation, (...)

AMICAL ALGÉRIE - BOLIVIE

Ultime test à huis clos

À l'approche de leurs compétitions internationales, l'Algérie et la Bolivie disputent un match amical de préparation à huis clos. Une rencontre stratégique, pensée avant tout comme un laboratoire tactique pour deux sélections en quête de réglages et de certitudes.

Dans le cadre de leur préparation respective, l'Algérie et la Bolivie se retrouvent pour une ultime confrontation amicale disputée à huis clos. Dépourvu de toute présence du public et de pression médiatique, ce match s'inscrit dans une logique de travail interne, centrée sur les ajustements techniques et tactiques. Pour les deux staffs, l'objectif est clair : observer, tester et affiner les automatismes à quelques jours des prochaines échéances internationales.

Côté algérien, cette rencontre intervient dans une dynamique de progression à l'approche des grandes compétitions. Le sélectionneur profite de ce test pour consolider les automatismes collectifs, expérimenter certaines variantes tactiques, et offrir du temps de jeu à plusieurs joueurs du groupe.

L'ambition est d'amener les Fennecs à leur meilleur niveau de compétitivité au moment d'aborder les échéances majeures.

En face, la Bolivie poursuit sa phase de reconstruction. Marquée par des résultats irréguliers ces derniers mois, la sélection sud-américaine cherche à retrouver stabilité et cohérence collective.

Face à une équipe structurée comme l'Algérie, ce type de confrontation représente une opportunité précieuse pour évaluer les progrès et corriger les déséquilibres.

Disputée loin des projecteurs, cette rencontre permet aux deux staffs de travailler dans des conditions proches de l'entraîne-



ment, tout en conservant l'intensité d'un match international.

Le résultat passe au second plan : les essais de composition, les ajustements tactiques et les consignes individuelles priment sur l'aspect compétitif.

LES VERTS DÉJÀ PLONGÉS DANS LEUR PRÉPARATION

Au-delà de ce test amical, la sélection

algérienne a entamé son immersion dans l'environnement de la Coupe du monde 2026. Installés à Kansas City, les Verts ont suivi un programme structuré dès leur arrivée aux États-Unis.

Ils ont notamment participé à une session d'information organisée par la FIFA, consacrée aux lois du jeu et aux dernières directives arbitrales de l'IFAB. Une mise à niveau déjà abordée en amont au Centre

technique national de Sidi Moussa.

Les joueurs ont également pris part aux traditionnelles opérations médiatiques de la FIFA, incluant séances photo et captations vidéo destinées à la communication officielle du tournoi.

Après ces obligations, la délégation algérienne a rejoint Lawrence, où elle a pris ses quartiers au complexe de Rock Chalk Park, site d'entraînement de la sélection.

PREMIÈRE SÉANCE SUR LE SOL AMÉRICAIN

Les Verts ont effectué leur première séance d'entraînement aux États-Unis en fin d'après-midi. Une session principalement axée sur les aspects technico-tactiques, permettant au staff de poursuivre la mise en place de son plan de préparation.

Le premier quart d'heure, ouvert aux médias conformément aux règles de la FIFA, a offert un aperçu de la concentration et de l'implication du groupe.

UNE DÉTERMINATION INTACTE

Dans un climat serein et professionnel, les joueurs algériens affichent une forte concentration et une implication totale dans le travail.

Après douze années d'absence, la sélection poursuit sa montée en puissance avec une ambition claire : aborder les prochaines compétitions dans les meilleures conditions et défendre pleinement les couleurs nationales sur la scène mondiale.

RETOUR AU SOMMET

L'Algérie vise un nouvel exploit mondial

Versée dans le groupe J, l'Algérie croisera le fer avec l'Argentine, championne du monde en titre, l'Autriche, de retour au plus haut niveau après une longue absence, ainsi que la Jordanie, qui participera pour la première fois de son histoire à une phase finale de Coupe du monde.

Dans une poule qui s'annonce ouverte derrière le grand favori argentin, les hommes de Vladimir Petkovic nourrissent de légitimes ambitions et espèrent jouer pleinement leurs chances de qualification pour les seizièmes de finale de cette première édition du Mondial à 48 équipes.

Absents lors des éditions 2018 en Russie et 2022 au Qatar, les Verts retrouvent enfin la plus prestigieuse des compétitions avec la ferme intention de marquer les esprits et d'écrire une

nouvelle page de leur histoire.

L'objectif affiché est clair : atteindre les phases à élimination directe pour la deuxième fois de l'histoire du football algérien, après l'épopée mémorable du Mondial 2014 au Brésil. Les coéquipiers de Madjid Bougherra avaient alors atteint les huitièmes de finale avant de s'incliner avec les honneurs face à l'Allemagne, future championne du monde (2-1 après prolongation).

L'ARGENTINE, LE GRAND FAVORI

Premier adversaire des Verts, l'Argentine figure parmi les plus grandes nations du football mondial. Triple championne du monde (1978, 1986 et 2022), l'Albiceleste abordera la compétition avec le statut de tenante du titre.

Emmenés par leur capitaine

emblématique Lionel Messi et dirigés par Lionel Scaloni, les Argentins compteront une nouvelle fois sur leur riche expérience internationale pour confirmer leur suprématie.

L'AUTRICHE ET LA JORDANIE EN EMBUSCADE

L'Autriche de David Alaba disputera la huitième phase finale de Coupe du monde de son histoire. Absente du tournoi depuis l'édition 1998 en France, la sélection autrichienne a réussi son retour parmi l'élite mondiale après plusieurs campagnes de qualification infructueuses. Solide, disciplinée et bien organisée, elle constituera un sérieux concurrent dans la lutte pour les places qualificatives.

La Jordanie, quant à elle, vivra un moment historique. Le royau-

me hachémite disputera sa première Coupe du monde et tentera de poursuivre sur la dynamique qui lui a permis de décrocher une qualification inédite.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION PLEINE D'AMBITIONS

Cette édition 2026 marque une véritable révolution avec l'élargissement du tournoi à 48 nations participantes, une première dans l'histoire de la compétition. Un nouveau format qui offre davantage d'opportunités aux sélections émergentes, dont l'Algérie entend bien faire partie.

Les Verts s'appuieront sur une génération renouvelée et ambitieuse. Des joueurs comme Anis Hadj Moussa, Ibrahim Maza, Adil Boulbina ou encore Farès Chaïbi incarnent ce renouveau et nour-

rissent l'espoir de voir l'Algérie bousculer la hiérarchie dans un groupe qui semble relativement équilibré derrière l'Argentine.

UN PREMIER CHOC FACE AUX CHAMPIONS DU MONDE

L'Algérie débutera son Mondial le 17 juin face à l'Argentine à Kansas City (2h00, heure algérienne), un premier test de très haut niveau.

Les Verts arrivent avec confiance après leur victoire en préparation contre les Pays-Bas (1-0) à Rotterdam. Ils disputeront un dernier amical le 11 juin face à la Bolivie à Kansas City.

De retour sur la scène mondiale, la sélection algérienne vise un parcours ambitieux et espère confirmer ses progrès dans un groupe relevé.

U20

La Tunisie et l'Algérie se neutralisent

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) a fait match nul face à son homologue tunisienne (1-1, mi-temps : 1-1), avant-hier à Hammam-Sousse en amical.

La réalisation algérienne a été l'oeuvre du sociétaire du Paradou AC, Houssein Tarzout (36').

Lors du premier match amical, disputé vendredi au même stade, la Tunisie s'est imposée 1-0.

Le sélectionneur national Nedder Razik a fait appel à 29 joueurs pour ce stage en Tunisie, dans le cadre de la poursuite de la préparation en prévision des prochaines échéances officielles.

La sélection algérienne prépare le tournoi de l'UNAF, qui se déroulera en Egypte du 21 septembre au 6 octobre, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, dont la phase finale aura lieu au Ghana.

LIGUE DE DIAMANT 2026

Triki engagé à Oslo

L'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki participera au concours du triple saut lors de la 6e étape de la Ligue de Diamant 2026, prévue aujourd'hui à Oslo.

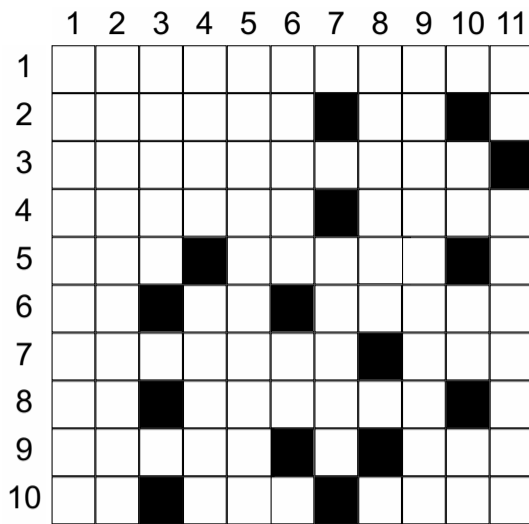
La compétition réunira plusieurs cadors de la discipline, dont Pedro Pichardo, Jaydon Hibbert ou encore Lázaro Martínez. Avec un record personnel de 17,43 m et un classe-

ment mondial actuel de 3e, Triki tentera de réaliser une performance solide pour viser une qualification en finale, prévue à Bruxelles en septembre.

Par ailleurs, les Algériens Slimane Moula et Djamel Sedjati ne prendront pas part au 800 m, qui verra l'entrée en lice du champion olympique et actuel N1 mondial de la spécialité, le Kenyan Emmanuel Wanyonyi.



Mots Croisés



Horizontalement

1- Arrangement . 2- Oiseau - Interjection. 3- Plantes ornementales. 4- Il est facilement dupé - Liquides. 5- Esprit - Sifflement. 6- Gallium - Interjection - Appareil de levage. 7- On y travaille - Habilité. 8- Négation - Mélange de céréales. 9- Hâlé - Tête blonde. 10- Dans - Point de côté - Continent.

Verticalement

1- Action exercée sur l'opinion. 2- Pareil que la réanimation. 3- Intervalle entre deux planchers. 4- Porte-feuilles - Danseuse orientale. 5- Très amaigries. 6- Chants de victoire - Copulative . 7- Saouls. 8- Elle fait la cherté. 9- Qui visent à l'effet. 10- Appris - Fin de verbe - Entre trois et quatre. 11- Note - Papillon de nuit.

4x4 Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Pragmatique Pragmatic Praguematque Pragumatik	Pivoter Pivauter Pivotter Pivautter
Coordination Coordinassion Cordination Coordination	Signalisation Sinialisation Signallisation Signalization

Les mots fléchés

PRÉJUDICIALE CAISSE PLEINE	FIGURE GÉOMÉTRIQUE DISPOSÉE	AVALERAI LIGOTAI	CETTE CHOSE-CI POUFFÉ	PLAT AUVERGNAT	A LE POUVOIR DE PERFORERA	PRONOSTI- QUÉS
IL RÉTABLIT LA PAIX PSYCHISME	IMMOBILE POÈME DE 14 VERS	QUE DU VERT	SATISFAITES ÉTENDARD	ARIDE SAINT	ÉQUIPÉ	
GOUVERNANT UN ÉTAT À MOI	ENTRE BLANC ET ROUGE ATTACHAS	BANDAGE D'UNE ROUE SCIENCE ÉCOUTÉE	PAS PRÈS ALIMENTÉS	ALLA AU HASARD AXES DE FLEURS	BELLES FILLES FLAGRANTE	RELATIVE AU BOIS
ÉGALEMENT LANGUE D'ISTANBUL	TOUCHÉ TYPE INFÂME	PRÉSIDENTS D'APC	REMISE EN COULEURS HÉSITA	ARTICLE MASCULIN CHEVILLE AU GOLF	SOUILLÉ COUP AU TENNIS	FACE DE DÉ PETITS HOMMES
AVOIR L'AUDACE DE ABSORBÉ	HABITUEL ROUTE NATIONALE	COMPLÈTE OBSÉDÉES	TINTER	PAS HAUTE		

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Entrée russe

ABSOLUE	HIROSHIMA	PATATE
AUBERGINE	HORRIBLE	PRONOMINAL
AVENUE	IMPAYABLE	RÉSIDENCE
BALIVERNE	LAÏQUE	SAINTE
BANQUE	LEXIQUE	SAVANT
BARRACUDA	MAINATE	SODIQUE
BRELOQUE	MARÉE	SOURICIÈRE
CAROTÈNE	MAURITANIE	SURVEILLER
CHÉTIVE	MINISTRONE	TAROT
CHEVILLE	MIXEUR	THÉMATIQUE
CLIENTÈLE	NÉVROSE	TIPASA
COLIMAÇON	NOËL	TRAPUE
CROCODILE	NOMBRIL	VEINE
DÏNER	NUCLÉOLE	VÉNÉNEUX
DINGUE	OPTIMALE	VOLLEY
DISPATCHER	PAELLA	VOLONTAIRE
EVOCATION	PALOMBE	YOURTE
FRIANDE	PANTOIS	

M A U R I T A N I E L A N I M O N O R P
 C E Z C A C E E H V M X Y E P A C O B C
 L A V R R T H O T I O E U A U A R A E O
 I N O O A O R E N N L L N E R P R E S L
 E T U T C R C E T L I T O O N R A O E I
 N N A C I A S O O I O A T N A E D R L M
 T P E B L T T V D I V E S C T I N E T A
 E Y L V R E T I S I N E U E Q A X E S C
 L E O O R I O L O E L D E U U I I A V O
 E E N U P O I L E N A E E U Q N V R R N
 E E R A R R S U E E E A K U L A E E E E
 N O S E B T Q E N E M L E E N O H V C C
 R A E M I O E I E I L E B T U C S H A N
 E E O D L C G E H T B A R A T G E B P E
 V N U E N R I S U M A U M A Y V N A A D
 I E R Q E A O R O Q E N P I I A E I I I
 L B I B N R I L U X I S I L T L P N D S
 A U U N I A A R I O I A L A L P E M K E
 B A S H E P B M F D S E L A M R O I I R
 S U R V E I L L E R E U Q I T A M E H T

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS
HORIZONTALEMENT
 ECRABOUILLEES - CARESSEE - SOU - PI - INSURGES - I - DEFI - ROSSEES - NEM - SEPT - TUAS - NEE - MESS - LUE - STUPEUR - PIEDS - ETIRE - GELEES - PLIER - TRES - VE - LE - ECHEC - SI - ZERO - ARCHIPEL - MERS - ISERE - I - JE - GOAL - SACRE - NOUILLE - NIER - ETRE - LEST - MUR - EIDER - EBENE - EPELER - BUNIS.
VERTICALEMENT
 ACCIDENTELLEMENT - P - RA - EMEUTIERE - OREE - TARIF - EPIE - ORGUEIL - BENIS - ERRE - SOI - DE - BOSS - EMUE - CA - ALLER - USURPER - THRILLER - FIEROTS - GRECS - ES - B - LEGS - SPEECHES - TER - AL - EST - ILS - IRAN - BU - ESSEULEE - SPECIMEN - NEO - EAUDIEVE - REUNI - SUISSASSE - LIERRES.

MOTS CROISÉS
HORIZONTALEMENT
 1- TUNIS - EMUE 2- ANE - TETONS 3- NIECES - NET 4- TO - ULTRA - E 5- NOIE - ACRE 6- TSET - EMOI 7- I - USINE - NA 8- NIV - ATROCE - 9- TORDRE - RED 10- ENEE - STORE.
VERTICALEMENT
 1- TANT - TINTE 2- UNIONS - ION 3- NEE - OEUVRE - 4- I - CUITS - DE 5- STELE - IAR 6- EST - ENTES 7- ET - RAMER - T 8- MONACO - ORO 9- UNE - RINCER 10- ESTEE - AEDE.

4x4 Serpentin - Effervescence
 Resserrement - Comique
BIFFE-TOUT : MAIRIE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

SCANDALE BAD BUNNY : LA CASITA ROSE

En janvier 2025, Bad Bunny loue la maison de Román, 84 ans, pour un clip, mais l'équipe transforme la demeure en symbole mondial, la répliquant pour sa tournée et le Super Bowl 2026. Román accuse la production de lui avoir fait signer un écran blanc sans explications, et sa maison est désormais envahie par les fans. S'estimant spolié, il réclame 6 millions \$ en justice pour exploitation illégale. Avec près de 100k vues, le public est indigné par ce présumé abus de faiblesse et réclame que le vieil homme soit indemnisé.



7/10

L'ALGÉRIE BRILLE AU FESTIVAL PITTI UOMO

Le journaliste sportif Hafid Derradji a salué le parcours remarquable de Mohamed Tridi, originaire d'Annaba, qui représente l'Algérie et le monde arabe au prestigieux festival de mode masculine Pitti Uomo à Florence, en Italie. Le créateur y a présenté de magnifiques modèles de la gandoura et de la kachabia algériennes, symboles authentiques du patrimoine national. Il a également lancé sa propre marque, MED MODA, au sein de cet événement mondial, illustrant le talent de la jeunesse algérienne à conjuguer tradition et modernité tout en faisant rayonner la culture algérienne à l'international. Avec près de 10k réactions, les internautes disent que «quand notre patrimoine défile sur les plus grandes scènes du monde, c'est toute l'Algérie qui brille.»



4/10 LÉGENDES D'ORIGINE ALGÉRIENNE

Le rappeur franco-algérien Rim'K a partagé des photos exclusives en compagnie de la légende du football Zinedine Zidane. Fier de leurs racines algériennes communes, l'artiste a mis en avant ce moment symbolique qui réunit deux figures emblématiques de la réussite algérienne à l'international : Zidane dans le football et Rim'K dans le rap. Avec plus de 400 émojis, les clichés ont suscité un fort engouement sur les réseaux sociaux. Les internautes saluent une rencontre très appréciée, symbole de fierté, de réussite et d'attachement aux origines algériennes.

9/10

TALIA ENCOURAGE LES CANDIDATS AU BAC



L'actrice Talia, connue pour son rôle de «Maya» dans la série «El Mouhajir», a adressé un message d'encouragement aux candidats au baccalauréat. Elle leur a souhaité beaucoup de réussite, les invitant à garder confiance en eux et à donner le meilleur d'eux-mêmes durant les épreuves. Avec plus de 17k vues, les internautes la saluent pour son soutien et ses mots motivants envers les futurs bacheliers.

8/10

ISACK HADJAR ÉMU PAR ZIDANE

Le pilote automobile franco-algérien, Isack Hadjar, a raconté avec émotion sa rencontre avec son idole, Zinedine Zidane, lors du Grand Prix de Monaco. Alors qu'il se préparait avant la course, Hadjar a croisé l'ancienne star du football sur la pitlane. À sa grande surprise, c'est Zidane qui est venu vers lui pour le saluer et le prendre dans ses bras. Le champion du monde 1998 lui a même lancé : «On est fiers de toi». Le jeune pilote de 21 ans a expliqué avoir ressenti une admiration réciproque, rendant ce moment encore plus marquant. Pour lui, Zidane reste une figure unique. Avec plus de 11k réactions, les internautes saluent une rencontre touchante entre deux fiertés d'origine algérienne.

6/10

RETOUR AUX RACINES



Très ému, Abdou Driassa a révélé la principale raison de son retour définitif en Algérie après de longues années à l'étranger. L'artiste a confié que le décès de son père, Rabah Driassa, vécu à distance, a profondément marqué sa vie. «J'ai vu l'enterrement de mon père à la télévision alors que j'étais loin de chez moi. Aujourd'hui, je veux rester auprès de ma mère et passer le plus de temps possible avec elle», a-t-il déclaré avec émotion. Un témoignage poignant qui rappelle l'importance des liens familiaux malgré les années passées à l'étranger. Avec plus de 5k vues, les internautes confirment que rien ne remplace la présence auprès de ses parents, surtout dans les moments les plus difficiles.

5/10

TAYLOR PRÊTE POUR LES VERTS

L'épouse de Riyad Mahrez, Taylor Ward, a partagé les préparatifs du voyage familial vers les États-Unis pour soutenir la sélection algérienne, dévoilant également des tenues personnalisées aux couleurs du drapeau national. Avec plus de 700 réactions, les internautes saluent son soutien à l'Algérie et apprécient l'initiative des vêtements aux couleurs nationales.

3/10 LÉGENDE ÉTERNELLE

Malgré les années, la place de la légende du raï romantique, le regretté Cheb Hasni, reste intacte. Selon les dernières statistiques de Spotify, il est actuellement le deuxième artiste algérien le plus suivi sur la plateforme avec plus de 2,6 millions d'abonnés. Un exploit remarquable qui témoigne de la fidélité exceptionnelle de son public et de l'impact intemporel de ses chansons. Avec près de 300 réactions, les internautes confirment que «les légendes ne meurent jamais», soulignant que «Hasni continue de vivre à travers sa musique.»

2/10 UN DZ BRILLE À L'ITMO

Originaire d'Annaba, Islam Azaizia poursuit des études en génie logiciel à l'université ITMO, l'une des universités russes les plus réputées dans les technologies de l'information. Passionné d'informatique depuis l'enfance et fort d'excellents résultats scolaires, il a choisi la Russie après de longues recherches et grâce à l'expérience de sa sœur déjà installée sur place. Boursier du gouvernement russe, il souligne l'exigence du cursus, la forte concurrence et l'approche très pratique de l'enseignement, qui forme les étudiants comme de véritables ingénieurs dès la première année. Avec des dizaines de réactions, beaucoup d'internautes saluent son parcours exemplaire et voient dans son succès la preuve que le travail et la persévérance ouvrent les portes des meilleures universités du monde.

1/10 FLASH-BACK SUR
LE RETOUR DE WARDA EN 1972

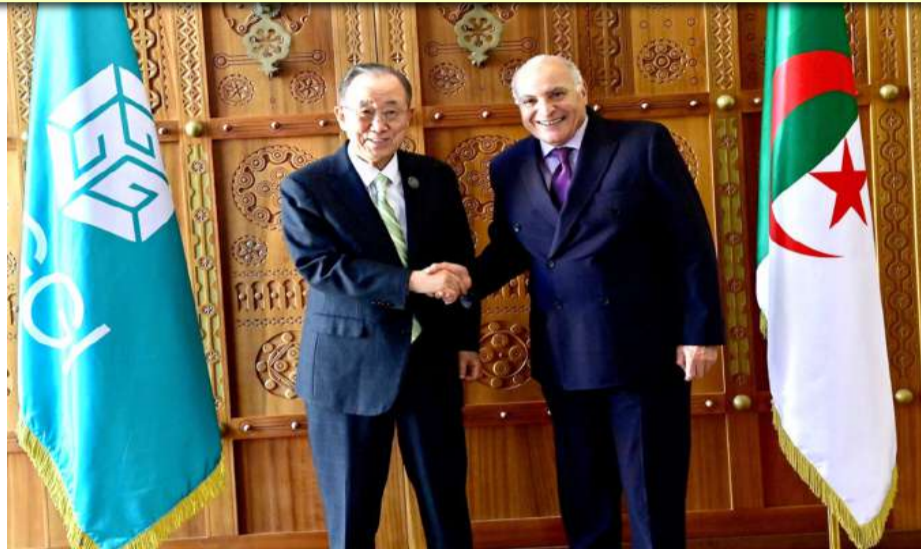
Le récit de Reyad Kesri, publié dans La voix, le sang et la vie, revient sur le moment clé du 5 juillet 1972 à la salle Atlas de Bab El-Oued, où sa mère Warda El-Djazaïria fait un retour triomphal sur scène après 10 ans d'absence. Selon le témoignage rapporté par TSA Algérie, ce retour serait directement lié à un appel du président Houari Boumédiène. Quelques jours avant le concert, Boumédiène aurait contacté personnellement le mari de Warda, Djamel Kesri. Il lui aurait exprimé le souhait officiel que la chanteuse participe aux festivités du 10^e anniversaire de l'indépendance. Etant nationaliste, le mari de Warda n'a pas pu refuser une telle requête. Avec des dizaines de réactions, les internautes saluent ce témoignage puissant et émouvant qui éclaire le rôle politique derrière le retour de Warda.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

BAN KI-MOON SALUE LE RÔLE PIONNIER DE L'ALGÉRIE

Le président de l'assemblée et du conseil d'administration de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), l'ancien secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, a salué, hier, à Alger, le rôle «pionnier» de l'Algérie dans la promotion du développement durable à l'échelle internationale, mettant en avant sa diplomatie et son engagement en faveur de la coopération Sud-Sud.

Lors d'une conférence organisée au siège du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, sous le thème «Renforcer les partenariats en faveur de la croissance verte : répondre à la crise de la durabilité et approfondir la coopération internationale face au changement climatique», Ban Ki-moon a estimé que l'Algérie constitue un acteur diplomatique respecté, capable de jouer un rôle central dans les efforts mondiaux liés au développement durable. Il a souligné que la position géographique de l'Algérie, à la croisée de l'Afrique, du monde arabe et de la Méditerranée, lui confère un rôle de trait d'union dans la promotion du dialogue et de l'action collective face aux défis climatiques. Selon lui, les enjeux liés au climat dépassent aujourd'hui la seule dimension environnementale pour devenir des questions économiques, sociales et sécuritaires. L'ancien responsable onusien a également salué les politiques publiques menées par l'Algérie en matière de protection de l'environnement et de promotion de l'économie verte ainsi que ses efforts de coopération avec les



organisations internationales, notamment les Nations unies, dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité.

APPROCHE INTÉGRÉE

L'inauguration du bureau de l'Institut mondial de la croissance verte à Alger a été présentée comme une étape impor-

tante, destinée à renforcer la coordination internationale et à harmoniser les approches en matière de développement durable. De son côté, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à atteindre les objectifs de développement durable, rappelant que les questions climatiques occupent

désormais une place centrale dans l'agenda diplomatique mondial. Il a précisé que la stratégie nationale repose sur une approche intégrée conciliant développement économique, respect de l'environnement et préservation de la souveraineté nationale, tout en mettant en avant les projets en cours dans les domaines de l'énergie solaire et de l'hydrogène vert. Lors de sa visite en Algérie, Ban Ki-moon a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui lui a décerné la médaille «Athir» de l'Ordre du mérite national, en reconnaissance de son action en faveur des missions de développement, de sécurité et de lutte contre la pauvreté durant son mandat à la tête des Nations unies. L'Algérie a rejoint l'Institut mondial de la croissance verte en 2025. Basé à Séoul, cet organisme international œuvre au renforcement des capacités techniques des États membres dans les domaines liés à la croissance verte et à la durabilité. Pour rappel, Ban Ki-moon a été également reçu lundi par le chef de la diplomatie algérienne Ahmed Attaf.

R. N.

ÉDITO

Air Express Algeria Le cadeau fait à Bruxelles

Suite de la page Une

L'Union européenne joue une partition connue : sous le vocabulaire de la sécurité, elle rappelle qu'elle détient encore les clefs d'un espace économique et symbolique considérable. Elle ne bombarde plus les capitales de décrets impériaux, elle les étrangle avec des formulaires. Elle ne dit plus «soumettez-vous», elle dit «votre conformité est insuffisamment documentée». C'est moins brutal, plus propre, plus moderne. C'est l'empire en chemise blanche. Mais à cette Europe procédurière, il fallait répondre par une administration d'acier. Non par des communiqués indignés. Non par des postures de tribune. Par des dossiers blindés, des inspections impitoyables, des services intraitables, des compagnies sommées de n'offrir aucune prise. Face à une Europe qui cherche la faille, la première faute est d'en laisser une ouverture. La leçon est donc double. Oui, Bruxelles n'est pas innocente. Oui, son jeu est lisible, presque grossier, dans sa manière de transformer la norme en instrument de puissance. Mais l'Algérie n'a pas le luxe de l'à-peu-près. Un pays souverain doit être plus rigoureux que ceux qui le guettent. Car dans le monde réel, on ne pardonne pas aux États indépendants ce que l'on tolère aux États soumis. Air Express Algeria n'est pas seulement une affaire aérienne. C'est un rappel sévère : quand on refuse la tutelle, il faut mériter chaque jour l'indépendance par la compétence. Sinon, l'adversaire n'a même plus besoin d'inventer une faute. Il lui suffit de la cueillir.

S. M.

PRODUIT DE L'UNIVERSITÉ D'OUARGLA

Un modèle d'IA adopté par une plateforme mondiale

Un modèle de programmation dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) en langue arabe, conçu par le chercheur Mouissat Rabah Abderrahmane de l'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla (UKMO), a été adopté par la plateforme mondiale d'IA «Featherless-AI». Approché par l'APS, M. Mouissat a indiqué que le projet nommé «Ara-Code-7B», qui corrobore la présence de compétences scientifiques et technologiques algériennes dans le domaine de l'innovation informatique en l'IA, notamment en programmation et génération en langue arabe, vise, outre la programmation, la simplification des codes informatiques en Arabe permettant aux chercheurs, développeurs et étu-



dants, d'assimiler la programmation linguistique des notions technologiques et numériques complexes en langue arabe. Ce modèle, a-t-il expliqué, permet de suggérer des solutions informatiques et d'insérer intelligemment ces codes arabes, en

vue d'en faire un support didactique et technologique à même d'étayer le contenu numérique arabe dans les domaines de l'IA et de l'informatique. Il constitue une importante phase au développement des contenus numériques arabes en IA, notamment

à l'ère de la demande croissante sur les modèles exploitant la langue arabe dans les domaines d'innovation technologique, en informatique notamment, a souligné le chercheur, ajoutant qu'il ambitionne de développer des modèles d'IA algériens aptes à contribuer à des solutions technologiques innovantes au service des secteurs de l'éducation et des technologies. Cet exploit reflète le niveau scientifique atteint par les promus de l'UKMO et atteste de sa capacité à former des compétences en mesure de s'imposer dans le domaine de l'innovation technologique moderne et l'intelligence artificielle, notamment la programmation et l'analyse de données.

MÉDIATION

Lotfi Boudjemaâ reçoit la SG de l'OIMed

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a reçu, lundi, la secrétaire générale de l'Organisation internationale pour la médiation (OIMed), Mme Teresa Cheng, en visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, Mme Cheng a mis en avant le rôle et les objectifs de l'OIMed, saluant «le rôle pionnier de l'Algérie dans la signature de la convention portant création de l'organisation à Hong Kong (Chine), le 30 mai 2025», précise la même source. De son côté, Boudjemaâ a mis en exergue le rôle de l'Algérie dans la consécration du mécanisme de médiation dans les domaines du droit civil, commercial et pénal, «par fidélité aux valeurs et à l'histoire de l'Algérie reposant sur le règlement amiable des différends», ajoute le communiqué. Cette rencontre a été «l'occasion d'évoquer les opportunités offertes par l'organisation en matière de formation des magistrats et des juristes dans le domaine de la médiation et d'examiner les modalités permettant d'en tirer profit à l'avenir», conclut la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

38 morts et 1 890 blessés en une semaine

Trente-huit personnes sont décédées et 1 890 autres ont été blessées dans 1 557 accidents de la route survenus du 31 mai au 6 juin 2026, dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Chlef, avec 3 morts et 91 blessés, suite à 72 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 2 470 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas de Sétif (130 incendies) Batna (103) et Oran (101). Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages et de baignade, mis en place à partir du 1er juin courant, 1060 interventions ont été effectuées, ayant permis de sauver de noyade 799 personnes et de prodiguer des soins de première urgence à 181 autres, en plus de l'évacuation de 7 autres personnes vers les structures de santé. Toutefois, 4 cas de décès par noyade ont été déplorés dans les wilayas d'Oran, Aïn Témouchent et Mostaganem. Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récoltes, la Protection civile a procédé à l'extinction de 251 incendies du couvert végétal.